



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-cinquième session
23-29 avril 2009
Bangkok

QUESTIONS RELATIVES À LA GESTION

(Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire)

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE
BIENNAL 2010-2011**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

La Commission est invitée à examiner le projet de programme de travail de la CESAP pour 2010-2011, qui fait l'objet du présent document.

Le document se présente comme suit : a) orientation générale, b) cadres et stratégies de résultats par sous-programme, c) énoncé des produits proposés par sous-programme et d) liste des produits récurrents de 2008-2009 dont la suppression est proposée pour 2010-2011.

L'orientation générale et les cadres et stratégies de résultats proviennent du cadre stratégique pour la période biennale 2010-2011 tel qu'approuvé par la Commission, à sa soixante-quatrième session, en avril 2008 et par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008. Pour chaque sous-programme sont indiqués les produits proposés visant à permettre à la CESAP d'obtenir les résultats prévus tels qu'ils sont présentés dans le cadre stratégique. Conformément au Règlement et règles régissant la planification des programmes, le document contient également une annexe énumérant les produits récurrents qu'il est proposé de supprimer pour l'exercice biennal 2010-2011.

Le projet de programme de travail pour 2010-2011 a été élaboré en tenant compte des enseignements tirés de la mise en œuvre de précédents programmes de travail ainsi que des résultats d'une série d'évaluations externes. En établissant le présent document, tout a été fait pour tenir compte des priorités des États membres, assurer un meilleur équilibre dans les activités normatives, analytiques et opérationnelles du secrétariat, et faire fond sur les avantages comparatifs de la CESAP, y compris son orientation multidisciplinaire.

Pour assurer une synergie avec le travail d'autres entités des Nations Unies et éviter le double emploi, le secrétariat de la CESAP a participé, par le biais du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui regroupe toutes les entités du secrétariat de l'ONU opérant dans les secteurs économique et social, à une série de consultations consacrées à l'élaboration du programme de travail. Ce processus avait pour objet de renforcer davantage l'interaction entre les piliers national, régional et mondial des activités de développement de l'ONU et de contribuer à une plus grande cohésion à l'échelle du système.

* La soumission tardive de ce document provient de ce qu'il a fallu y incorporer les modifications proposées par le CCPR à sa session spéciale du 21 janvier 2009 et affiner certaines mesures de résultats, notamment pour les estimations de 2008-2009, en fonction de la performance réelle à la fin de 2008, selon la demande du Siècle de l'ONU.

Avant la soumission du présent document à la Commission, le Comité du développement social, le Comité des transports, le Comité des technologies de l'information et de la communication et le Comité de statistique ont eu la possibilité d'examiner, à leurs premières sessions, les produits proposés pour les sous-programmes relevant de leur compétence. Le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission a également examiné le programme de travail dans son intégralité à une session spéciale tenue le 21 janvier 2009, et l'on s'est employé à refléter les changements qu'il a suggérés. Le présent document fera l'objet d'un additif si le Comité de la réduction des risques de catastrophe, qui doit se réunir du 25 au 27 mars 2009 suggère des modifications aux produits relevant de sa compétence qui sont proposés au sous-programme 5.

La Commission souhaitera peut-être donner son avis sur le projet de programme de travail avant qu'il ne soit soumis à l'examen du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à la mi-juin 2009 et à l'Assemblée générale, à la fin de 2009.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Orientation générale	2
Projet de programme de travail 2010-2011	6
Direction exécutive et administration	6
Sous-programme 1. Politiques macroéconomiques et développement inclusif	13
Sous-programme 2. Commerce et investissement	22
Sous-programme 3. Transports	30
Sous-programme 4. Environnement et développement	38
Sous-programme 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe	45
Sous-programme 6. Développement social	54
Sous-programme 7. Statistiques	61
Sous-programme 8. Activités sous-régionales pour le développement	67
Annexe. Produits récurrents supprimés	84

Orientation générale

1. Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui est de promouvoir le développement économique et social dans la région de l'Asie et du Pacifique en favorisant la coopération entre ses membres et membres associés, a été défini par les résolutions 37 (IV) et 414 (XIII) du Conseil économique et social portant création de la Commission. Ce mandat a été précisé ultérieurement dans diverses résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission elle-même. En particulier, dans la Déclaration de Shanghai, qui fait l'objet de sa résolution 60/1, la Commission a souligné la nécessité de la coopération régionale et du renforcement des capacités pour relever les défis du développement à l'heure de la mondialisation, et, dans la Déclaration d'Almaty : commémoration du sixantième anniversaire de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique,

contenue dans sa résolution 63/1, elle a fait valoir l'importance de son rôle en tant que centre de développement régional pour répondre efficacement aux besoins changeants des pays de la région de l'Asie et du Pacifique.

2. La région de l'Asie et du Pacifique se caractérise par la diversité et la disparité, et les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement y sont inégaux. D'après les chiffres globaux, la région est la plus dynamique et la plus performante du monde. Le commerce et l'investissement, qui y connaissent une croissance exponentielle, ont contribué à arracher plus de 300 millions de personnes à l'extrême pauvreté. Au rythme actuel des progrès, la région devrait atteindre l'objectif de l'enseignement primaire pour tous d'ici à 2015.

3. Malgré ces progrès impressionnants, la région compte encore plus de 60 % des pauvres du monde (641 millions) et près de 70 % (plus de 1,9 milliard) des personnes n'ayant pas accès à l'assainissement. Plus de 250 000 femmes meurent chaque année durant la grossesse ou l'accouchement, et quelques 660 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau salubre. Dans une région riche en ressources énergétiques, 800 millions de personnes n'ont pas l'électricité. La préservation de l'environnement pose également un problème de plus en plus alarmant : la région est à l'origine de 34 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et abrite 7 des 15 principales sources mondiales de ces émissions. Au niveau mondial, 74% des victimes des catastrophes naturelles et 8 des 10 pays les plus fréquemment frappés par des catastrophes se trouvent dans la région.

4. Les progrès notables réalisés dans certains domaines sociaux et économiques masquent des disparités persistantes entre les pays. La situation est particulièrement inquiétante dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays d'Asie centrale et du Pacifique. Ainsi, les pays les moins avancés ont des taux de mortalité infantile et maternelle parmi les plus élevés du monde et ne progressent pas suffisamment pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la réduction de la pauvreté et la faim et à l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement. Si le commerce, les transports et l'infrastructure continuent à se développer rapidement, dans certaines parties de la région, le développement de l'infrastructure reste limité et il y a encore beaucoup à faire pour remédier aux conséquences sociales et environnementales de cette évolution et de ces insuffisances. Par ailleurs, l'expansion du commerce et l'intégration régionale sont freinées par la multitude d'accords commerciaux bilatéraux et sous-régionaux mettant en jeu des pays membres de la CESAP.

5. La région de l'Asie et du Pacifique a connu ces 15 dernières années une montée des inégalités. Les disparités du revenu ont entraîné notamment de graves inégalités sociales et environnementales. Une proportion croissante des pauvres de la région vivent dans des zones où l'environnement est mis à rude épreuve. Dans la plupart des pays, le taux d'accès à l'assainissement du quintile le plus pauvre de la population est de 35 % inférieur à celui du quintile le plus aisé. Ces forts niveaux d'inégalité diminuent les perspectives de croissance et mettent en péril la cohésion sociale dans la région.

6. Dans ce contexte régional, l'objectif général du programme sera de promouvoir un développement économique social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique, l'accent étant mis notamment sur l'appui à apporter aux États membres pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le développement.

7. Agissant à la fois en tant qu'antenne régionale de l'ONU et composante du dispositif institutionnel de la région de l'Asie et du Pacifique, la Commission

continuera de travailler à la réalisation des objectifs clefs communs à toutes les commissions régionales à savoir a) promouvoir l'intégration économique aux niveaux sous-régional et régional, b) promouvoir la réalisation dans la région des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment les Objectifs du Millénaire et c) favoriser un développement régional durable en aidant à combler l'écart entre les États membres et entre les sous-régions dans les domaines économique, social et environnemental, notamment au moyen du commerce et des transports. Pour atteindre ces objectifs, toutes les commissions régionales continueront à favoriser le dialogue multilatéral, le partage des connaissances et la constitution de réseaux et à collaborer pour promouvoir la coopération intrarégionale et interrégionale tant entre elles qu'avec d'autres organisations concernées.

8. Les résultats de l'examen de l'appareil de conférence de la Commission, demandé dans les résolutions 58/1, 61/1 et 63/3, ont été mis à profit dans le cadre de l'élaboration du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011. Facilité par le Groupe de travail sur l'appareil de conférence du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission, l'examen a donné lieu à la collecte des vues de l'ensemble des membres de la CESAP au moyen de questionnaires et d'une série d'évaluations de différentes réunions intergouvernementales organisées dans le cadre de l'appareil de Conférence de la CESAP. L'examen a en outre tenu compte des recommandations issues d'une inspection effectuée par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) (E/ESCAP/64/30) et d'une série d'évaluations de la CESAP, dont une externe, faite à la mi-2006 et soumise à la Commission à sa soixante-troisième session. Les recommandations issues de cet examen ont réaffirmé l'utilité de la Commission en tant que tribune inclusive permettant aux pays de la région d'échanger des vues, des données d'expérience et des informations sur les grandes questions économiques, sociales et environnementales d'intérêt commun. L'examen a en outre mis en évidence le besoin pour la CESAP de mieux cibler ses activités, d'œuvrer pour une approche plus équilibrée dans ses efforts pour répondre aux besoins de ses membres et de renforcer sa coopération avec les organisations internationales et régionales, y compris les organismes du système des Nations Unies, dans le sens d'une plus grande synergie et d'une complémentarité accrue. À sa soixante-quatrième session, tenue à Bangkok en avril 2008, la Commission a approuvé le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011 en se fixant pour objectif une structure programmatique mieux adaptée pour répondre aux besoins émergents de la région de l'Asie et du Pacifique. Ultérieurement, le cadre stratégique a été approuvé par l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, en décembre 2008.

9. Si de nombreux sous-programmes du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011 s'inscrivent dans le droit fil des travaux déjà entrepris par la CESAP pour la période 2008-2009, certains domaines recevront plus d'attention en 2010-2011 à la suite de l'examen précité, de manière à refléter le repositionnement de la Commission en tant que centre régional de premier plan pour la promotion de la coopération entre les États membres aux fins d'un développement économique et social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique, conformément à l'appel lancé par la Commission pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation externe réalisée à la demande de la CESAP en 2006.

10. Le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011 comprend un ensemble de huit sous-programmes complémentaires, qui reflètent les priorités des États membres et s'inscrivent dans le nouvel appareil de conférence intergouvernemental adopté par la Commission à sa soixante-quatrième session.

11. Le ciblage des objectifs et des résultats escomptés de tous les sous-programmes a été amélioré par l'addition d'une dimension régionale bien définie afin de mettre en exergue la valeur ajoutée résultant du travail de la CESAP.

12. La réduction de la pauvreté et le développement durable seront des objectifs primordiaux et seront intégrés à tous les sous-programmes de la CESAP. À cet égard, l'on redoublera d'efforts pour imprimer une démarche sexospécifique à tous les sous-programmes et promouvoir la parité entre hommes et femmes et la prise en considération des groupes vulnérables, cela étant essentiel pour la réduction de la pauvreté et pour un développement inclusif et durable. La CESAP adoptera une démarche équilibrée à l'égard des questions sociales, environnementales et économiques, y compris celles relatives au développement du commerce, des transports et de l'infrastructure, afin de promouvoir une croissance et un développement durables.

13. La CESAP s'emploiera à s'imposer en tant qu'autorité régionale de premier plan s'agissant d'analyser les fondamentaux macroéconomiques, sociaux et environnementaux d'un développement inclusif et durable. À cet effet, elle procédera notamment à l'analyse des diverses bonnes pratiques existant dans la région afin de promouvoir la coopération régionale et l'élaboration d'instruments et d'options stratégiques permettant d'aider les États membres à prendre des décisions éclairées sur les problèmes de développement. L'analyse des tendances qui affectent le développement de la région et les progrès dans la mise en œuvre des mandats mondiaux facilitera l'adoption d'approches communes des problèmes de développement et la réalisation d'un consensus, en même temps qu'elle apportera une contribution de la région aux processus mondiaux.

14. S'appuyant sur ses travaux normatifs et analytiques, la CESAP apportera une assistance technique pour faciliter la coopération sous-régionale et régionale dans les domaines prioritaires pour les États membres; à cet effet elle fera fond sur le travail effectué par les équipes de pays des Nations Unies pour surmonter les grands problèmes de développement, par exemple par le biais de solutions novatrices d'avant-garde et dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

15. On accordera une plus haute priorité à l'intégration des préoccupations des pays de la région de l'Asie et du Pacifique qui ont des besoins particuliers, notamment les 32 pays figurant parmi les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les économies en transition, afin de favoriser leur prospérité économique et sociale. Vu l'extrême diversité et l'étendue géographique de la région, des efforts seront faits pour approfondir l'action de la CESAP et en augmenter l'impact dans chacune de ses sous-régions et pour en améliorer le suivi et l'évaluation.

16. Étant donné la vulnérabilité de la région de l'Asie et du Pacifique aux catastrophes, une plus haute priorité sera accordée aux activités de réduction des risques de catastrophe et à la coopération régionale et aux partenariats interinstitutions qui sont indispensables pour traiter ces problèmes.

17. Vu les atouts de la CESAP en tant qu'instance régionale pour l'Asie et le Pacifique regroupant tous les pays de la région et mandatée pour coordonner le dialogue intergouvernemental, en particulier sur les questions de développement transfrontière, la Commission travaillera en étroite collaboration et coordination avec d'autres organismes multilatéraux et institutions spécialisées, notamment la Banque asiatique de développement et les organismes sous-régionaux.

18. La CESAP continuera à collaborer avec le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, instance mondiale clé chargée d'assurer la cohérence, dans les domaines thématiques communs, entre les services du secrétariat de l'ONU travaillant dans les secteurs sociaux et économiques. Des consultations ont eu lieu au sujet des moyens d'améliorer la coordination et la collaboration pour la formulation du cadre stratégique et du projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011.

19. À l'appui de la cohérence de l'ensemble du système, la CESAP, qui assume la présidence du Mécanisme de coordination régionale de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique, apportera une attention particulière au renforcement de la coordination, de la coopération et des synergies entre les organismes des Nations Unies et les autres organismes intergouvernementaux travaillant à la réalisation de l'objectif «Unis dans l'action» à l'échelon régional. Dans ce contexte, elle œuvrera, en étroit contact avec les organismes du Groupe des Nations Unies pour le développement, au resserrement de la coordination des activités analytiques, normatives et opérationnelles du système des Nations Unies et au renforcement du pilier développement de l'Organisation.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL 2010-2011

Direction exécutive et administration

Introduction

La composante « Direction exécutive et administration » comprend le Cabinet du Secrétaire exécutif et les Services d'information des Nations Unies.

Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure la direction politique et l'administration d'ensemble du secrétariat de la CESAP et veille à ce que la Commission joue un rôle de premier plan dans la promotion d'un développement économique et social inclusif et durable dans la région Asie-Pacifique. Il traduit en mesures à prendre au niveau régional les questions d'importance mondiale et recherche des solutions aux problèmes émergents et critiques qui ont des incidences sur le développement des États membres de la CESAP. Le Cabinet oriente et encadre la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement fixés à l'échelle internationale, dont les Objectifs du Millénaire et d'autres domaines de travail transsectoriels tels que la réduction de la pauvreté, la parité entre les sexes et le développement durable, dans tous les sous-programmes de fond du secrétariat, assurant une approche équilibrée et stratégique des besoins des membres de la Commission eu égard à la diversité et aux disparités qui caractérisent la région dans son ensemble et les cinq sous-régions qui la composent.

Les Services d'information des Nations Unies font connaître le travail de l'Organisation des Nations Unies, y compris la CESAP en diffusant des informations sur leurs activités auprès des États membres, des moyens d'information et du grand public. En outre, ils gèrent le contenu du site Web de la CESAP et fournissent des services de documentation, deux principaux moyens de diffuser l'information sur l'ONU, y compris la CESAP.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation : assurer l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et la compatibilité avec les politiques et procédures de l'ONU s'agissant de la gestion du programme de travail ainsi que des ressources humaines et financières de la CESAP

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail est géré efficacement	a) i) Exécution des produits dans les délais ii) Utilisation efficace et efficiente des ressources
b) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu	b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant
c) Meilleure représentation géographique et meilleur équilibre hommes-femmes parmi le personnel	c) i) Augmentation du pourcentage des recrutements de nationaux d'États membres non représentés ou sous-représentés ii) Augmentation du pourcentage des femmes nommées pour un an ou plus à des postes de la catégorie des administrateurs ou supérieure
d) Identification des problèmes émergents devant être portés à l'attention des États membres	d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des problèmes émergents recensés par la CESAP
e) Amélioration de la cohérence des politiques pour la gestion des activités de développement économique et social de l'ONU	e) Augmentation du nombre de produits exécutés sous l'égide du Mécanisme de coordination régionale et de ses groupes de travail thématiques subsidiaires
f) Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CESAP dans la région Asie-Pacifique	f) i) Augmentation de la couverture par les médias des activités de la CESAP ii) Utilisation accrue de l'information diffusée par la CESAP

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) i) Exécution des produits en temps voulu
Unités de mesure:	Taux d'exécution des produits
2006-2007:	90 %
Estimation pour 2008-2009:	90 %
Valeur cible pour 2010-2011:	92 %
Source(s) de données :	Système intégré de suivi (SIS)
Méthode(s) de collecte :	Rapports du SIS

Périodicité :	Aux étapes de suivi (quatre au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données :	Taux d'exécution des produits mesuré en fonction des éléments suivants : (produits exécutés)/(produits planifiés plus ceux ajoutés sur décision des organes délibérants moins ceux retirés sur décision des organes délibérants)

Indicateur de résultats:	a) ii) Utilisation efficace et efficiente des ressources
Unités de mesure:	Taux d'exécution du budget
2006-2007:	95,2 %
Estimation pour 2008-2009:	100 %
Valeur cible pour 2010-2011:	100 %
Source(s) de données:	Rapport de gestion de la direction exécutive
Méthode(s) de collecte:	Rapports
Périodicité:	Aux étapes de suivi (quatre au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	La valeur sera calculée en fonction de l'état d'exécution du budget ordinaire pour les ressources autres que le personnel

Indicateur de résultats:	b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant
Unités de mesure:	Nombre de jours
2006-2007:	166
Estimation pour 2008-2009:	166
Valeur cible pour 2010-2011:	150
Source(s) de données:	SIG, Plan d'action Ressources humaines, Galaxy
Méthode(s) de collecte:	Rapports, données extraites périodiquement et de façon automatique de Galaxy
Périodicité:	Mensuelle, synthèse aux étapes de suivi (quatre au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	c) i) Augmentation du pourcentage des recrutements de nationaux d'États membres non représentés ou sous-représentés
Unités de mesure:	Pourcentage
2006-2007:	33,3 %

Estimation pour 2008-2009:	27,8 %
Valeur cible pour 2010-2011:	35 %
Source(s) de données:	SIG, Plan d'action Ressources humaines
Méthode(s) de collecte:	Rapports, données extraites périodiquement et de façon automatique d'IMIS
Périodicité:	Mensuelle, synthèse aux étapes de suivi (quatre au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données :	

Indicateur de résultats:	c) ii) Augmentation du pourcentage des femmes nommées pour un an ou plus à un poste de la catégorie des administrateurs ou supérieure
Unités de mesure:	Pourcentage
2006-2007:	31,4 %
Estimation pour 2008-2009:	30,1 %
Valeur cible pour 2010-2011 :	40 %
Source(s) de données :	SIG, Plan d'action Ressources humaines
Méthode(s) de collecte :	Rapports, données extraites périodiquement et de façon automatique du SIG
Périodicité:	Mensuelle, synthèse aux étapes de suivi (quatre au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données :	

Indicateur de résultats:	d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des problèmes émergents recensés par la CESAP
Unités de mesure:	Recommandations
2006-2007:	47
Estimation pour 2008-2009 :	50
Valeur cible pour 2010-2011 :	52
Source(s) de données :	Résolutions de la Commission; rapports d'organes intergouvernementaux
Méthode(s) de collecte :	Examen de rapports

Périodicité:	Deux fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données :	Les données peuvent être vérifiées en se référant aux recommandations et aux mandats appelant des mesures de la part des États membres, adoptés aux réunions intergouvernementales.

Indicateur de résultats:	e) Augmentation du nombre de produits exécutés sous l'égide du Mécanisme de coordination régionale et de ses groupes de travail thématiques subsidiaires
Unités de mesure:	Produits devant être exécutés
2006-2007:	5
Estimation pour 2008-2009:	8
Valeur cible pour 2010-2011 :	12
Source(s) de données:	Rapports et exposés issus des réunions du Mécanisme de coordination régionale et de ses groupes de travail thématiques
Méthode(s) de collecte:	Examen de documents
Périodicité:	Aux étapes de suivi (Quatre au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Le nombre de groupes de travail thématiques a changé au cours des périodes biennales; en conséquence, les valeurs courantes, estimatives et cibles ne sont pas directement comparables. Les produits à exécuter comprennent des stratégies, des études, des publications et des activités du système des Nations Unies.

Indicateur de résultats:	f) i) Augmentation de la couverture médiatique des activités de la CESAP
Unités de mesure:	Articles publiés par les médias
2006-2007:	2 438 articles relatifs aux activités de la CESAP
Estimation pour 2008-2009:	2 500 articles relatifs aux activités de la CESAP
Valeur cible pour 2010-2011 :	2 600 articles relatifs aux activités de la CESAP
Source(s) de données :	Articles de presse, sites Web et rediffusion de matériels d'information originaux
Méthode(s) de collecte:	Articles de presse, téléchargement de données, recherche des informations/produits électroniques auprès des Centres d'information des Nations Unies/du PNUD dans la région
Périodicité:	Deux fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Comme le nombre de sources possibles d'articles sur la CESAP est inconnu, une mesure intégrale n'est pas possible ; en conséquence, un nombre constant de sources subsidiaires est utilisé pour mesurer la valeur de l'indicateur. La cible pour 2010-2011 représente une augmentation de 5 % par rapport à l'estimation de 2008-2009

Indicateur de résultats:	f) ii) Plus grande utilisation de l'information diffusée par la CESAP
Unités de mesure:	Consultations de pages du site Web
2006-2007:	–
Estimation pour 2008-2009:	5 250 000 consultations
Valeur cible pour 2010-2011:	5 500 000 consultations
Source(s) de données:	Fichier journal produit par le serveur Web de la CESAP, au moyen du logiciel d'analyse AWStats (à compter de 2008) pour déterminer le nombre d'utilisateurs de site Web et de pages consultées.
Méthode(s) de collecte:	Le serveur Web surveille les activités des utilisateurs de produits des Services d'information des Nations Unies (informations de la CESAP, communiqués de presse, autres matériels d'information) sur le site Web de la CESAP et en garde trace. Le programme d'analyse du fichier journal AWStats analyse les données brutes et établit des rapports. Le nombre cible représente une augmentation de 5 % par rapport à l'estimation de 2008-2009.
Périodicité	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données	La mesure de l'indicateur est fondée sur le nombre de demandes de consultation de page ayant abouti. À compter de janvier 2008, l'utilisation d'un nouveau programme d'analyse statistique du site Web, qui filtre les demandes générées par des robots ou les réponses avec des codes d'état HTTP spéciaux, a contribué à éliminer le problème des chiffres gonflés et à produire des statistiques plus exactes. À partir de 2008-2009, les consultations de pages d'informations des premières pages des communiqués de presse de la CESAP seront prises en compte. En conséquence, il n'y a pas de données comparables pour 2006-2007.

Facteurs externes

La composante Direction exécutive et administration devrait atteindre ses objectifs et accomplir les réalisations escomptées a) si les contreparties gouvernementales et non-gouvernementales au niveau national continuent d'accorder l'importance et le degré de priorité requis à la collaboration régionale sur les questions de développement économique et social; b) si les entités du système des Nations Unies restent déterminées à renforcer la cohérence des orientations à l'échelle du système et consacrent à cette tâche les ressources voulues et c) si la communauté internationale se montre sensible et solidaire vis-à-vis des besoins et des préoccupations des États membres de la CESAP dans le domaine du développement.

Produits

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits énumérés ci-après seront exécutés :

Réalisation escomptée a) : Le programme de travail est géré efficacement.

Pendant la période biennale 2010-2011, la réalisation escomptée a) sera assurée par l'exécution des produits ci-après :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les questions relative à la gestion du programme (2) (2010, 2011);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs : service des réunion du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) (2) (2010, 2011).

Réalisation escomptée b) : Recrutement et affectation du personnel en temps voulu.

Réalisation escomptée c) : Meilleure représentation géographique et meilleur équilibre hommes-femmes.

Réalisation escomptée d) : Identification des problèmes émergents nécessitant l'attention des États membres.

Pendant la période biennale 2010-2011, la réalisation escomptée d) sera assurée par l'exécution des produits suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - a. Service fonctionnel des réunions : réunions de la Commission (28) (14 en 2010, 14 en 2011);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : études thématiques pour les sessions annuelles de la Commission (2) (2010,2011); rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2) (2010, 2011);

Réalisation escomptée e) : Amélioration de la cohérence des politiques dans la gestion des activités de développement économique et social de l'ONU.

Pendant la période biennale 2010-2011, la réalisation escomptée e) sera assurée par l'exécution des produits suivants :

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Service fonctionnel de réunions interinstitutions : organisation des réunions du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique (2) (2010, 2011).

Réalisation escomptée f) : Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CESAP en Asie-Pacifique.

Pendant la période biennale 2010-2011, la réalisation escomptée (f) sera assurée par l'exécution des produits suivants :

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Expositions, visites guidées, conférences : programmes à l'intention des visiteurs, réunions d'information/conférences sur les activités de la CESAP et de l'ONU (2) (2010, 2011); expositions (2) (2010, 2011).

- ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information : matériels d'information sur les questions prioritaires pour la CESAP et pour l'ONU (2) (2010, 2011); bulletin d'information électronique *What's Ahead@ESCAP* (mensuel) (2) (2010, 2011); lettre d'information *UN Focus* (trimestrielle) (2) (2010, 2011);
- iii) Communiqués de presse et conférences de presse : communiqués de presse et libres opinions sur les travaux et activités de la CESAP, ainsi qu'au nom des entités du Siège des Nations Unies et d'autres entités de l'ONU (2) (2010, 2011); organisation de conférences de presse, points de presse et entretiens (2) (2010, 2011);
- iv) Activités spéciales : organisation de la Journée annuelle des Nations Unies et d'autres manifestations (2) (2010, 2011);
- v) Ressources audiovisuelles : production de programmes audiovisuels/multimédias et de matériels d'information sur la CESAP (2) (2010, 2011);
- vi) Documentation technique : production de matériels pour les pages Web du Service d'information des Nations Unies et gestion de ces pages (2), (2010, 2011).

Sous-programme 1. Politiques macroéconomiques et développement inclusif

Introduction

Le sous-programme relève de la Division des politiques macroéconomiques et du développement et reçoit l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 1 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.¹

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: réduire la pauvreté par la promotion d'un environnement de politique macroéconomique favorable à la croissance et à un développement inclusif, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement, afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus dans la région de la CESAP.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Intensification de la coopération régionale et du partage de données d'expérience et de pratiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques visant à réduire la pauvreté, et réalisation d'un développement économique et social durable et inclusif	a) i) Pourcentage des destinataires des analyses de la CESAP, notamment dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui font état d'une coopération accrue en matière d'élaboration de politiques macroéconomiques rationnelles ii) Augmentation, dans les documents directifs, les publications universitaires et les médias, du nombre de références aux conclusions des publications phares de la CESAP

¹ A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

Réalizations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
<p>b) Renforcement de la capacité des États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques de développement économique à moyen et à long terme, notamment en matière de financement du développement</p>	<p>b) Augmentation du pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui disent être mieux à même de formuler et de mettre en œuvre des politiques économiques rationnelles, y compris en matière de financement du développement</p>
<p>c) Renforcement de la capacité des États membres à élaborer des programmes, à appliquer de bonnes pratiques et à formuler des stratégies pour atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'accent étant mis sur les questions liées à la réduction de la pauvreté et à l'égalité des sexes dans la région</p>	<p>c) Augmentation du pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir bénéficié des orientations, des pratiques et des stratégies relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement répertoriées, analysées et documentées par la CESAP</p>
<p>d) Progrès vers le reclassement des pays les moins avancés, par la mobilisation des efforts régionaux visant à réduire la pauvreté et à répondre à d'autres préoccupations des pays ayant des besoins particuliers</p>	<p>d) Augmentation du pourcentage des décisions, recommandations ou résolutions émanant d'organes intergouvernementaux ou directeurs qui portent sur la réduction de la pauvreté et d'autres préoccupations des pays ayant des besoins particuliers</p>
<p>e) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes, notamment à dimension sexospécifique, pour réduire la pauvreté rurale par le développement durable des cultures secondaires</p>	<p>e) Augmentation du pourcentage des participants aux activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique et à d'autres activités connexes de la CESAP qui déclarent être mieux en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement rural, y compris à dimension sexospécifique, des programmes de recherche et des projets qui portent notamment sur le développement durable des cultures secondaires</p>

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) i) Pourcentage des destinataires des analyses de la CESAP, notamment dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui font état d'une coopération accrue en matière d'élaboration de politiques macroéconomiques rationnelles
Unités de mesure:	
Unités de mesure A	Pourcentage de l'ensemble des destinataires

Unités de mesure B	Pourcentage des destinataires issus des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement
2006-2007:	A : 50 % B : 30 %
Estimation pour 2008-2009:	A : 60 % B : 40 %
Valeur cible pour 2010-2011:	A : 70 % B : 50%
Source(s) de données:	Rapports annuels des pays membres aux organes intergouvernementaux, questionnaires/enquêtes
Méthode(s) de collecte:	Ateliers régionaux et sous-régionaux, examen de dossiers
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Aucune

Indicateur de résultats:	a) ii) Augmentation, dans les documents directifs, les publications universitaires et les médias, du nombre de références aux conclusions des publications phares de la CESAP
Unités de mesure:	Nombre d'articles et de références
2006-2007:	300
Estimation pour 2008-2009:	500
Valeur cible pour 2010-2011:	700
Source(s) de données:	Couverture médiatique, articles, pages Web
Méthode(s) de collecte:	Téléchargement de publications phares, ateliers d'information et ateliers régionaux
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Aucune

Indicateur de résultats:	b) Augmentation du pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui disent être mieux à même de formuler et de mettre en œuvre des politiques économiques rationnelles, y compris en matière de financement du développement
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	50 %
Estimation pour 2008-2009:	60 %

Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Questionnaires/enquêtes/liste des participants
Méthode(s) de collecte:	Séminaires, ateliers et réunions de groupes d'experts
Périodicité:	Six mois
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Données exactes et fiables; les participants transmettent leurs questionnaires dûment remplis dans les délais; la liste mise à jour des participants est dressée lors des ateliers et des séminaires

Indicateur de résultats:	c) Augmentation du pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir bénéficié des orientations, des pratiques et des stratégies relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement répertoriées, analysées et documentées par la CESAP
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	50 %
Estimation pour 2008-2009:	60 %
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Rapports officiels et officieux de divers interlocuteurs; rapports sur la planification et les politiques nationales et locales de développement; rapports annuels de réseaux régionaux travaillant à la réduction de la pauvreté; rapports annuels des pays membres aux organes intergouvernementaux
Méthode(s) de collecte:	Enquêtes, examen de dossiers et demande de renseignements
Périodicité:	Deux fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les pratiques recommandées par la CESAP feront l'objet de vérifications avec les interlocuteurs locaux afin de s'assurer qu'elles sont efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes. L'analyse de données portera notamment sur la façon dont les mesures prises à l'échelon national et local dans le cadre du sous-programme ont aidé à réduire les inégalités entre les sexes.

Indicateur de résultats:	d) Augmentation du pourcentage des décisions, recommandations ou résolutions émanant d'organes intergouvernementaux ou directeurs qui portent sur la réduction de la pauvreté et d'autres préoccupations des pays ayant des besoins particuliers
Unités de mesure:	Pourcentage des décisions, recommandations ou résolutions
2006-2007:	50 %

Estimation pour 2008-2009:	55 %
Valeur cible pour 2010-2011:	60 %
Source(s) de données:	Rapports des organes spéciaux, des comités et de la Commission
Méthode(s) de collecte:	Examen des rapports émanant des organes intergouvernementaux
Périodicité:	Deux fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	e) Augmentation du pourcentage des participants aux activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique et à d'autres activités connexes de la CESAP qui déclarent être mieux en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement rural, y compris à dimension sexospécifique, des programmes de recherche et des projets qui portent notamment sur le développement durable des cultures secondaires
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	65 %
Estimation pour 2008-2009:	70 %
Valeur cible pour 2010-2011:	75 %
Source(s) de données:	Rapports officiels et officieux de divers interlocuteurs
Méthode(s) de collecte:	Enquêtes, examen de dossiers et demande de renseignements
Périodicité:	Annuelle
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Stratégie

20. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division de la politique macroéconomique et du développement, avec l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique. Au titre de ce sous-programme, le secrétariat sera chargé d'intégrer les besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement dans toutes les activités de la CESAP, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. Ces bases stratégiques sont ancrées dans les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, le

Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, le Document final du Sommet mondial de 2005, le mandat donné par le Conseil économique et social au Centre et les résolutions 62/1 et 63/4 de la Commission sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région.

21. Plus particulièrement axé sur le renforcement de la capacité des pays à formuler et à mettre en œuvre des politiques de croissance économique et de développement inclusives à l'appui de la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, le sous-programme favoriserait le partage des connaissances sur les orientations macroéconomiques et faciliterait une action régionale opportune et efficace face aux vulnérabilités socioéconomiques et aux tendances et événements extérieurs, y compris en ce qui concerne le financement du développement. Une attention particulière sera accordée à l'appui pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en matière de réduction de la pauvreté et d'égalité des sexes, grâce à une plus grande valeur ajoutée des stratégies, processus et autres efforts nationaux de développement. Afin d'accroître l'impact de ses activités et de faciliter leur transposition à une plus grande échelle et leur reproduction, la CESAP collaborerait avec d'autres partenaires de développement, y compris d'autres organismes des Nations Unies, en vue de créer une plus grande synergie dans le cadre des politiques de développement, des orientations macroéconomiques et des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Facteurs externes

22. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et d'obtenir les réalisations escomptées a) à condition que les conditions économiques, sociales et politiques régnant dans les pays bénéficiaires demeurent stables, b) que les pouvoirs publics et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et des moyens financiers nécessaires pour une coopération fructueuse et c) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes réunies pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits suivants seront exécutés :

Réalisation escomptée a): Intensification de la coopération régionale et du partage de données d'expérience et de pratiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques visant à réduire la pauvreté, et réalisation d'un développement économique et social durable et inclusif.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2) (2010, 2011);
 - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (6) (2011);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les grandes questions concernant la politique macroéconomique, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (1) (2011), rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (1) (2011);
- iii) Groupes spéciaux d'experts : Examen par les pairs de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique) (2) (2010, 2011)
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (4) (2010, 2011); *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*, y compris sa présentation officielle (2) (2010, 2011); *Key Economic Developments and Prospects in the Asia-Pacific region* (2) (2010, 2011);
 - ii) Activités spéciales: présentation officielle en Asie et dans le Pacifique de l'étude *World Economic Situation and Prospects* en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (2) (2010, 2011) ;
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information : matériels d'information sur les politiques socioéconomiques et leurs résultats en Asie et dans le Pacifique (y compris les notes d'information, les notes sur les pays, et les documents de présentation) (2) (2010, 2011);
 - iv) Documentation technique: page Web de la CESAP consacrée aux politiques macroéconomiques et au développement inclusif (<http://www.unescap.org/mpdd>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011); notes d'orientation socioéconomique, concernant notamment les politiques macroéconomiques et le développement inclusif (trois fois par an) (2) (2010, 2011); documents de travail en ligne sur le développement inclusif, ayant trait notamment aux Objectifs du Millénaire pour le développement (semestriel) (2) (2010, 2011).
 - v) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: prévisions concernant les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK, dirigé par le Département des affaires économiques et sociales (2) (2010, 2011);
 - vi) Contributions aux produits communs : apports de la région à l'étude *World Economic Situation and Prospects* (2) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation : concertations au niveau national sur les politiques macroéconomiques inclusives en faveur des pauvres, les problèmes de mise en œuvre et l'échange de meilleures pratiques (20 participants) (1) (5 en 2010, 5 en 2011); ateliers sous-régionaux consacrés aux recommandations de politique générale sur les grands problèmes socioéconomiques, contenues dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (30 participants) (1) (2 en 2010, 2 en 2011); concertations sur les politiques économiques visant à promouvoir la coopération régionale (30 participants) (1) (2011).

Réalisation escomptée b) : Renforcement de la capacité des États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques de développement économique à moyen et à long terme, notamment en matière de financement du développement.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts sur la mise en œuvre au niveau régional des conclusions de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (1) (2010);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: Financement du développement en Asie et dans le Pacifique (1) (2011);
 - ii) Documentation technique : document sur la création d'un climat d'investissement favorable à un développement économique et à une croissance inclusive à long terme (1) (2001); contribution régionale au cadre de coopération pour le développement, qui constitue un instrument utile pour la coopération Sud-Sud et le développement inclusif en Asie et dans le Pacifique (1) (2010);
 - iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur la pauvreté et la faim (semestriel) (2) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: ateliers régionaux et nationaux sur le renforcement des capacités pour le financement du développement (30 participants) (1) (2010, 2011); série de séminaires de la CESAP sur le développement consacrés aux grandes questions sociales et économiques en Asie et dans le Pacifique (30 participants) (1) (2 en 2010, 2 en 2011).

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des États membres à élaborer des programmes, à appliquer de bonnes pratiques et à formuler des stratégies pour atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'accent étant mis sur les questions liées à la réduction de la pauvreté et l'égalité des sexes dans la région.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique : cadres et principes directeurs pour combler les lacunes dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement et le manque de ressources à cet effet, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1) (2011); questions relatives à la promotion et à l'intégration des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les stratégies nationales de développement, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1) (2010); modalités émergentes pour la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1) (2011);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: concertations entre partenaires sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement fondées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment pour les pays ayant des besoins particuliers (1) (2010, 2011); ateliers de formation régionaux/sous-régionaux sur l'échange de bonnes pratiques pour un renforcement des capacités des systèmes de prestation de services à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment pour les pays ayant des besoins particuliers (1) (2010, 2011); ateliers sous-régionaux d'information et prix « Objectifs du Millénaire pour le développement » des médias (semestriel) (1) (2010, 2011);

- ii) Projets de terrain : renforcement de la capacité des responsables à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (1) (2010, 2011).

Réalisation escomptée d): Progrès vers le reclassement des pays les moins avancés, par la mobilisation des efforts régionaux visant à réduire la pauvreté et à répondre à d'autres préoccupations des pays ayant des besoins particuliers

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (1) (2011)
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : Réunion de groupe d'experts préparatoire à l'examen final régional de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, en collaboration avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (1) (2010);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: Aborder les grandes questions qui intéressent les pays ayant des besoins particuliers de la région de l'Asie et du Pacifique et répondre à leurs préoccupations, notamment celles indiquées par le Comité de la planification du développement lors de ses réunions annuelles (1) (2010).
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: ateliers organisés pour aider les pays les moins avancés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales en vue de leur reclassement.

Réalisation escomptée e): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes, notamment à dimension sexospécifique, pour réduire la pauvreté rurale par le développement durable des cultures secondaires

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports concernant le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS) (2) (2010, 2011);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du CERPEDECS (2) (2010, 2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information : services d'information et renforcement de la base de données sur le développement des cultures secondaires aux fins de la réduction de la pauvreté (2) (2010, 2011); *CAPSA Flash* (2) (6 en 2010, 6 en 2011); *Palawija News* (trois fois par an) (2) (2010, 2011);

- ii) Documentation technique: page Web du Centre consacrée aux cultures secondaires (<http://www.uncapsa.org>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: cultures secondaires et réduction de la pauvreté (1) (2010, 2011);
 - ii) Projets de terrain: augmenter la valeur des produits frais et transformés en les labellisant (1) (2010); impact de l'intégration économique sur l'agriculture, et politiques proposées pour atténuer la pauvreté dans certains pays de la région de l'Asie et du Pacifique (1) (2010); développement de l'agriculture durable et réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires (1) (2011); développement des cultures secondaires pour assurer la sécurité énergétique (1) (2011).

Sous-programme 2. Commerce et investissements

Introduction

Le sous-programme relève de la Division du commerce et de l'investissement et reçoit l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 2 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011².

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération et l'intégration régionales en matière de commerce, d'investissement, de finance et de transfert de technologie dans la région de la CESAP afin de favoriser un développement inclusif et durable.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des mécanismes de coopération régionale en matière de commerce, d'investissement et de finance	a) i) Nombre d'États membres de la CESAP qui indiquent que les mécanismes de coopération régionale en matière de commerce, d'investissement et de finance promus par la CESAP ont été renforcés ii) Élargissement de la portée de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (ACAP) et renforcement des engagements pris dans ce cadre et/ou accroissement du nombre de membres
b) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques efficaces et cohérentes, y compris des politiques sexospécifiques, en matière de commerce et d'investissement, de développement des entreprises et de finance	b) Pourcentage de participants aux activités et initiatives de la CESAP qui affirment avoir amélioré et/ou utilisé leur capacité à formuler et à mettre en œuvre des politiques efficaces, cohérentes et compatibles en matière de commerce et d'investissement, de développement des entreprises et de finance, y compris des politiques sexospécifiques
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à	c) Pourcentage de participants aux activités du Centre des Nations Unies pour le génie et

formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies agricoles et au développement des entreprises agro-industrielles

la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (ONUCGMAP) et à d'autres initiatives de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce à la coopération régionale portant sur les technologies agricoles et le développement des entreprises agro-industrielles

d) Renforcement de la capacité à promouvoir des systèmes nationaux novateurs et à créer un climat propice au transfert de technologie pour résoudre les problèmes régionaux de développement

d) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP participant au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) et à d'autres mécanismes de transfert de technologie promus par la CESAP, y compris les réseaux régionaux

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) i) Nombre d'États membres de la CESAP qui indiquent que les mécanismes de coopération régionale en matière de commerce, d'investissement et de finance promus par la CESAP ont été renforcés
Unités de mesure:	Nombre d'États membres de la CESAP
2006-2007:	Non applicable
Estimation pour 2008-2009:	25
Valeur cible pour 2010-2011:	25
Source(s) de données:	Enquête et questionnaires
Méthode(s) de collecte:	Un formulaire d'enquête (support papier et format électronique en ligne) portant sur les activités pertinentes sera distribué aux principaux interlocuteurs des membres et membres associés de la CESAP, tant dans les capitales qu'auprès des missions à Bangkok. Un questionnaire d'évaluation sera distribué à tous les participants à la fin de chaque activité.
Périodicité:	2 (annuelle)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'importance et l'utilité des activités ne sont pas strictement chiffrables et se mesurent plutôt par la régularité et la continuité avec lesquelles un grand nombre d'États membres expriment un avis positif et se déclarent satisfaits du travail accompli par le secrétariat. Les rapports concernant cet indicateur de résultats feront référence au nombre de mécanismes de coopération régionale effectivement en place.
Indicateur de résultats:	a) ii) Élargissement de la portée de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (ACAP) et renforcement des

	engagements pris dans ce cadre et/ou accroissement du nombre de membres
Unités de mesure:	Marge moyenne de préférence, nombre de produits bénéficiant de préférences, nombre d'accords dans des domaines non tarifaires, nombre de membres
2006-2007:	Marge de préférence : 26,8 % (58,8 %); 4 270 (587) produits; 6 membres (les chiffres entre parenthèses se rapportent aux pays les moins avancés)
Estimation pour 2008-2009:	Marge de préférence : 30 % (60 %); 6 000 (800) produits; 2 accords; 7 membres (les chiffres entre parenthèses se rapportant aux pays les moins avancés)
Valeur cible pour 2010-2011:	Marge de préférence : 30% (60 %); 6 000 (800) produits; 3 accords; 7 membres (les chiffres entre parenthèses se rapportant aux pays les moins avancés)
Source(s) de données:	Secrétariat de la CESAP/division intéressée
Méthode(s) de collecte:	Suivi et évaluation
Périodicité:	2 (annuelle)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Le quatrième cycle de concessions tarifaires devrait s'achever d'ici à la fin de 2009. Aucun nouveau cycle n'est prévu immédiatement après cela. Toutefois, de nouveaux accords dans des domaines connexes non tarifaires devraient être conclus pendant la période biennale 2010-2011.
Indicateur de résultats:	b) Pourcentage de participants aux activités et initiatives de la CESAP qui affirment avoir amélioré et/ou utilisé leur capacité à formuler et à mettre en œuvre des politiques efficaces, cohérentes et compatibles en matière de commerce et d'investissement, de développement des entreprises et de finance, y compris des politiques sexospécifiques
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	75 %
Estimation pour 2008-2009:	75 %
Valeur cible pour 2010-2011:	75 %
Source(s) de données:	Enquête et questionnaires
Méthode(s) de collecte:	Un questionnaire d'évaluation sera distribué à tous les participants à la fin de chaque activité.
Périodicité:	2 (annuelle)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'importance et l'utilité des activités ne sont pas strictement chiffrables et se mesurent plutôt par la régularité et la continuité avec lesquelles un grand nombre d'États membres expriment un avis positif et se déclarent satisfaits du travail accompli par le secrétariat.
Indicateur de résultats:	c) Pourcentage de participants aux activités du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles

	en Asie et dans le Pacifique (ONUCGMAP) et autres initiatives de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce à la coopération régionale portant sur les technologies agricoles et le développement des entreprises agro-industrielles
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	65 %
Estimation pour 2008-2009:	70 %
Valeur cible pour 2010-2011:	75 %
Source(s) de données:	Enquêtes d'évaluation
Méthode(s) de collecte:	Un questionnaire d'évaluation sera distribué à tous les participants à la fin de chaque activité ou initiative pertinente.
Périodicité:	2 (annuelle)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	d) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP participant au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) et à d'autres mécanismes de transfert de technologie promus par la CESAP, y compris les réseaux régionaux
Unités de mesure:	Nombre d'États membres
2006-2007:	12
Estimation pour 2008-2009:	15
Valeur cible pour 2010-2011:	18
Source(s) de données:	Documents officiels et non officiels
Méthode(s) de collecte:	Examen de documents
Périodicité:	2 (annuelle)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Un État membre est considéré comme « participant » dès lors qu'un organisme public collabore activement avec les mécanismes soutenus par le CAPTT, par exemple en envoyant une délégation à une réunion, en participant à des visites d'échange ou en désignant un point de contact pour un réseau.

23. La responsabilité de ce sous-programme incomberait à la Division du commerce et de l'investissement, avec l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique. Son orientation stratégique découle principalement des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Document final du Sommet mondial de 2005, le Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit, de la Déclaration de Shanghai, des résolutions du Conseil économique et social 2005/38 sur les statuts du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, et 2005/37 sur les statuts de Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique, et de la résolution 62/6 de la Commission sur la gestion de la mondialisation par le renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce et de l'investissement.

24. Pour atteindre les objectifs fixés, le sous-programme serait mis en œuvre au moyen de travaux de recherche à la fois analytiques et directifs, y compris le renforcement des capacités, la promotion du transfert de technologie, l'échange de données d'expérience et la concertation multipartite. On s'emploiera à mettre en place des cadres communs de nature à faire progresser l'intégration régionale en matière de commerce, d'investissement, de finance, de transfert de technologie et de développement des petites et moyennes entreprises (y compris les entreprises agricoles) dans l'esprit des accords régissant le système commercial multilatéral et des autres accords multilatéraux pertinents. La diversification, l'extension et le renforcement de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (ACAP) constitueront un élément central de cette action, et l'on s'emploiera également à promouvoir la coopération régionale entre les établissements de recherche par l'intermédiaire du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales (ARTNeT) et l'élargissement du Forum Asie-Pacifique pour l'efficacité du commerce dont la création est proposée, en tant qu'importants mécanismes de coopération régionale propres à faciliter le commerce. Dans le domaine de la finance, l'accent sera placé sur la promotion des mécanismes régionaux de coopération et d'intégration afin de faciliter les flux financiers régionaux et la mobilisation de moyens financiers pour le commerce et l'investissement.

25. La Commission collaborerait, aux niveaux régional, sous-régional et national, avec les institutions du système des Nations Unies et avec d'autres institutions bilatérales et multilatérales. Les partenariats seraient en particulier renforcés avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le domaine du commerce; avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Centre CNUCED-OMC du commerce international et la Banque mondiale dans les domaines de l'investissement, du transfert de technologie et du développement des entreprises; et avec la Banque asiatique de développement (BASD) et la Banque mondiale dans le domaine de la finance.

Facteurs externes

26. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre son objectif et permettre d'obtenir les réalisations escomptées à condition: a) que les conditions mondiales, régionales et nationales restent propices à l'expansion continue de la collaboration en matière de commerce, d'investissement et d'autres aspects financiers; b) que les institutions nationales soient disposées à fournir les informations pertinentes; c) qu'il

soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des mécanismes de coopération régionale en matière de commerce, d'investissement et de finance.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives au commerce, à l'investissement et à la finance (2) (2010, 2011);
 - ii) Comité du commerce et de l'investissement:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2011);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur de grandes questions relatives au commerce, à l'investissement et à la finance (1) (2011); rapport du Comité du commerce et de l'investissement (1) (2011);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: Réunion d'experts sur les mécanismes de coopération régionale en matière de commerce, d'investissement et de finance aux fins d'un développement inclusif et durable, compte tenu notamment de la dimension sexospécifique (1) (2011); Réunion spéciale d'experts sur la facilitation du commerce des produits agricoles et autres produits importants en Asie et dans le Pacifique (1) (2010) ; Réunion d'experts sur les politiques et les stratégies de coopération régionale aux fins d'un développement durable et inclusif des entreprises, compte tenu notamment de la dimension sexospécifique (1) (2011);
 - iv) Assistance aux représentants et rapporteurs: Groupe de travail sur le projet du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) relatif au commerce (2) (2010, 2011); Conseil consultatif des entreprises de la CESAP (2) (2010, 2011); Conseil d'administration du Forum des entreprises de la sous-région Bassin du Mékong (2) (2010, 2011); Comité permanent de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (2) (2010, 2011); Conseil ministériel de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (1) (2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Review of Trade, Investment and Finance in Asia and the Pacific* (2) (2010, 2011) (budget ordinaire);
 - ii) Publications non périodiques: série de monographies sur le commerce, l'investissement et la finance: Aspects régionaux du commerce, de l'investissement et de la finance (1) (2011) (budget ordinaire); Perspectives régionales sur les incidences du Programme de Doha pour le développement (1) (2011); Guichet unique pour un commerce efficace en Asie et dans le Pacifique : pratiques optimales (1) (2010) ; Facilitation du commerce et développement des petites et moyennes entreprises en Asie et dans le Pacifique (1) (2011); Les coûts dans le commerce des marchandises périssables en Asie et dans le Pacifique (1) (2010) (budget ordinaire);

- iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: Activités de la CESAP en matière de commerce et d'investissement: passé, présent et futur (1) (2010) (budget ordinaire); Bulletin d'information trimestriel E-Tisnet (informations et sources) (2) (2010, 2011);
 - iv) Documentation technique (version électronique): Service d'information sur le commerce (1) (2010, 2011); Page Web de la CESAP consacrée au commerce et à l'investissement (<http://www.unescap.org/tid>) (2) (2010, 2011); Mise à jour de la base de données sur le commerce et l'investissement : Système de gestion des activités (2) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: Séminaire de renforcement des capacités sur la négociation et la mise en œuvre des accords commerciaux, y compris l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (30 participants) (1) (2010-2011); Aspects régionaux du commerce et des investissements, y compris l'aide pour le commerce (50 participants) (1) (2010); Dialogue entre les secteurs public et privé sur le renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce, y compris l'aide pour le commerce (30 participants) (1) (2010-2011);
 - ii) Projets de terrain: Projet de coopération technique : Appui au réseautage du savoir régional au moyen d'études, d'ateliers et d'activités de diffusion et de publication, dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales (ARTNeT) (1) (2010-2011); Renforcement de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (ACAP) (1) (2010-2011); Initiative régionale Asie-Pacifique pour la facilitation du commerce (1) (2010-2011).

Réalisation escomptée b): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques efficaces et cohérentes, y compris des politiques sexospécifiques, en matière de commerce et d'investissement, de développement des entreprises et de finance.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications non périodiques: Série de monographies sur le commerce, l'investissement et la finance: Promouvoir la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises pour un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); Accroître la compétitivité des entreprises dans les chaînes de valeur en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); Guide pour le développement des entreprises en Asie et dans le Pacifique (1) (2011) (budget ordinaire);
 - ii) Documentation technique: Série de notes de synthèse et de documents de travail concernant certains aspects majeurs du commerce et de l'investissement, y compris l'aide pour le commerce, en Asie et dans le Pacifique (2) (2010, 2011);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: Cours de politique commerciale sur les questions intéressant l'OMC et la gouvernance du commerce régional pour un développement inclusif et durable (120 participants) (1) (2010-2011); Dialogues entre le secteur public, le secteur privé et les organisations de la société civile sur les politiques d'investissement et d'implantation des entreprises pour un développement inclusif et durable, compte tenu notamment de la dimension sexospécifique (150 participants) (1) (2010, 2011);

- ii) Projets de terrain: Projet de coopération technique: Programme CESAP-Commission européenne d'assistance au Népal pour les questions relatives à l'OMC (1) (2010-2011); L'entreprise au service du développement: renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques et programmes axés sur le développement des entreprises en vue de faciliter la participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales (1) (2010-2011); L'entreprise au service du développement : plaque tournante régionale pour l'apprentissage et le renforcement des capacités concernant les politiques et pratiques propres à accroître la contribution des investissements au développement inclusif et durable, y compris la dimension sexospécifique (1) (2010-2011); Améliorer la facilitation du commerce et le guichet unique en Asie et dans le Pacifique au moyen d'un partage du savoir et des pratiques optimales (1) (2010-2011).

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies agricoles et au développement des entreprises agro-industrielles.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (ONUCGMAP) (2) (2010, 2011);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (2) (2010, 2011);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: Diffusion du bulletin électronique de l'ONUCGMAP dans les pays membres (semestriel) (2) (2010, 2011);
 - ii) Documentation technique : Site Web <http://www.unapcaem.org>, partage d'informations sur les pratiques optimales en matière de développement rural durable (2) (2010, 2011); données et informations du site Web de l'ONUCGMAP sur les sciences et technologies agricoles au service de la lutte contre la pauvreté (2) (2010, 2011);
 - c) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: Cadre régional de coopération Sud-Sud en faveur de la sécurité alimentaire grâce à l'innovation et à la diffusion des technologies agricoles, y compris les techniques d'après-récolte et de mécanisation, ainsi que les stratégies de développement agro-industriel (1) (2010-2011); Promotion de la coopération en faveur du développement agricole dans la sous-région Bassin du Tumen (1) (2010-2011).

Réalisation escomptée d): Renforcement de la capacité à promouvoir des systèmes nationaux novateurs et à créer un climat propice au transfert de technologie pour résoudre les problèmes régionaux de développement.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) (2) (2010, 2011);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2) (2010, 2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: Gestion efficace du transfert de technologie, en particulier des technologies propres et renouvelables, afin d'accroître la compétitivité des petites et moyennes entreprises, compte tenu notamment de la dimension sexospécifique (1) (2010) (budget ordinaire);
 - ii) Documentation technique: *Value Added Technology Information Service (VATIS) in areas of Waste Management, Non-Conventional Energy, Food Processing, Biotechnology, Ozone Layer Protection* <<http://www.techmonitor.net>> (6 numéros par an) (2) (2010, 2011); Pratiques optimales concernant l'évaluation des ressources et la préparation des spécifications techniques pour l'adoption de techniques utilisant l'énergie renouvelable (1) (2010) (ressources extrabudgétaires); Site Web du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (<http://www.apctt.org>) et ressources en ligne concernant le transfert de technologie, les systèmes nationaux d'innovation et les innovations sur le terrain, y compris l'*Asia-Pacific Tech Monitor* (<http://www.techmonitor.net>, <http://www.technology4sme.net>, <http://www.business-asia.net>, <http://www.nis.apctt.org> (mise à jour régulière) (2) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: Projets de coopération technique : renforcer la capacité des PME en matière de transfert de technologie, compte tenu notamment de la dimension sexospécifique (1) (2010-2011); promotion d'un réseau régional d'instituts de recherche-développement de la région de l'Asie et du Pacifique afin d'accroître la capacité à innover (1) (2010-2011); promotion des systèmes nationaux d'innovation en Asie et dans le Pacifique, compte tenu notamment de la dimension sexospécifique (1) (2010-2011); commercialisation des innovations réalisées sur le terrain en Asie et dans le Pacifique (1) (2010-2011); création d'un mécanisme institutionnel de coopération servant à promouvoir l'énergie renouvelable en Asie et dans le Pacifique (1) (2010-2011).

Sous-programme 3. Transports

Introduction

Le sous-programme relève de la Division des transports. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 3 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.³

³ A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: Favoriser la coopération et l'intégration régionales en matière de transports pour promouvoir un développement inclusif et durable dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
<p>a) Renforcement des connaissances et des capacités des États membres afin qu'ils puissent élaborer et appliquer des politiques et programmes de transport efficaces et durables, notamment en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement</p>	<p>a) i) Nombre accru de politiques, programmes, projets et initiatives publics reflétant les principes ou recommandations de la CESAP en matière de transports.</p> <p>ii) Pourcentage accru des délégations participant aux activités de la CESAP qui disent avoir enrichi leurs connaissances et développé leur capacité à élaborer et à appliquer des politiques et programmes efficaces et durables en matière de transports.</p>
<p>b) Renforcement de la capacité des États membres et des institutions financières internationales à utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour établir des liaisons de transport intermodal international.</p>	<p>b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité pour des projets d'investissement et d'amélioration de l'infrastructure des liaisons intermodales sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique.</p> <p>ii) Augmentation du nombre des États membres de la CESAP adhérant à des accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux.</p>
<p>c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et des industries régionales à prendre des mesures pour améliorer l'efficacité des opérations et de la logistique des transports internationaux ainsi que la sécurité routière.</p>	<p>c) i) Augmentation du nombre d'initiatives prises pour améliorer la sécurité routière et repérer et supprimer les obstacles à la circulation sur les axes de transport et à certains points de passage des frontières.</p> <p>ii) Augmentation du nombre de trains-blocs de conteneurs et de services de transport intermodal prévus sur les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et sur les axes interrégionaux</p>

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) i) Nombre accru de politiques, programmes, projets et initiatives publics reflétant les principes ou recommandations de la CESAP en matière de transports.
Unités de mesure	Nombre de politiques, programmes, projets ou initiatives
2006-2007:	31
Estimation pour 2008-2009:	47
Valeur cible pour 2010-2011:	69

Source(s) de données:	Documents et déclarations présentés par les pays, documents officiels de la Commission et de ses organes subsidiaires.
Méthode(s) de collecte:	Examen de documents, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, des séminaires et des réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Quatre fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	La CESAP a mis au point des directives, méthodes et instruments qui sont utilisés pour conseiller les pays et les aider à prendre les initiatives les plus appropriées. Le secrétariat collaborera avec les pays pendant la période biennale et leur donnera des conseils pour l'adoption de politiques, programmes, projets et initiatives.

Indicateur de résultats:	a) ii) Pourcentage accru des délégations participant aux activités de la CESAP qui disent avoir enrichi leurs connaissances et développé leur capacité à élaborer et à appliquer des politiques et programmes efficaces et durables en matière de transports.
Unités de mesure	Pourcentage des délégations
2006-2007:	75 %
Estimation pour 2008-2009:	85 %
Valeur cible pour 2010-2011:	90 %
Source(s) de données:	Enquêtes d'évaluation auprès des délégations participant aux activités de la CESAP.
Méthode(s) de collecte:	Enquêtes par questionnaire
Périodicité:	Quatre fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité pour des projets d'investissement et d'amélioration de l'infrastructure des liaisons intermodales sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique.
Unités de mesure	Nombre d'études de faisabilité
2006-2007:	15
Estimation pour 2008-2009:	30
Valeur cible pour 2010-2011:	45

Source(s) de données:	Documents et déclarations présentés par les pays, rapports d'institutions financières internationales et documents officiels de la Commission et de ses organes subsidiaires
Méthode(s) de collecte:	Examen de la documentation, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, séminaires et réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Quatre fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	

Indicateur de résultats:	b) ii) Augmentation du nombre des États membres de la CESAP adhérant à des accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux.
Unités de mesure	Nombre d'accessions
2006-2007:	25
Estimation pour 2008-2009:	40
Valeur cible pour 2010-2011:	55
Source(s) de données:	On suivra l'état de la participation des pays à ces accords par contact direct avec les autorités compétentes et par l'intermédiaire du Bureau des affaires juridiques à New York.
Méthode(s) de collecte:	Examen de documents, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, séminaires et réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Quatre fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les accords en question sont notamment l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie (entré en vigueur en 2005); l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique (qui devrait entrer en vigueur en 2009); les conventions internationales sur la facilitation des transports énumérées dans la résolution 48/11 et le projet d'accord sur la facilitation des transports routiers internationaux entre les membres de l'Organisation de coopération de Shanghai

Indicateur de résultats:	c) i) Augmentation du nombre d'initiatives prises pour améliorer la sécurité routière et repérer et supprimer les obstacles à la circulation sur les axes de transport et à certains points de passage des frontières.
Unités de mesure	Nombre d'initiatives
2006-2007:	10

Estimation pour 2008-2009:	12
Valeur cible pour 2010-2011:	18
Source(s) de données:	Documents officiels et non officiels
Méthode(s) de collecte:	Examen de documents, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, séminaires et réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Quatre fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Ces initiatives prévoient l'application du modèle temps/coût-distance mis au point par la CESAP pour évaluer l'efficacité des axes de transport. Le secrétariat collaborera avec un certain nombre de pays et d'organisations pendant la période biennale pour appliquer ce modèle sur certains couloirs de transport et pour recenser les initiatives prises en vue d'améliorer la sécurité routière.
Indicateur de résultats:	c) ii) Augmentation du nombre de trains-blocs de conteneurs et de services de transport intermodal prévus sur les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et sur les axes interrégionaux
Unités de mesure	Nombre de services réguliers de transport par conteneurs
2006-2007:	8
Estimation pour 2008-2009:	12
Valeur cible pour 2010-2011:	18
Source(s) de données:	Documents officiels et non officiels
Méthode(s) de collecte:	Examen de documents, demande faite aux pays de présenter des documents et déclarations lors des ateliers, séminaires et réunions d'organes délibérants.
Périodicité:	Quatre fois au cours de la période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Y compris les nouveaux voyages de démonstration et caravanes de camions, et le recensement des services commerciaux.

Stratégie

27. La responsabilité de ce sous-programme incomberait à la Division des transports. Son orientation stratégique découlerait principalement : des résolutions de l'Assemblée générale 60/5 (Amélioration de la sécurité routière mondiale) et 61/212 (Résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit); de la résolution du Conseil économique et social 2004/6 (Déclaration de Shanghai), et des résolutions de la Commission 60/4 (Accord intergouvernemental sur le Réseau de la Route d'Asie), 61/11 (Mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty), 62/4 (Accord intergouvernemental sur le Réseau du Chemin de fer

transasiatique), et 63/9 [Application de la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011)].

28. Le sous-programme appuierait la recherche par les États membres de la CESAP d'approches équilibrées, efficaces et intégrées du développement économique et social conçues pour assurer un système efficace de transport et de logistique international, intermodal et intégré de nature à favoriser le développement des zones côtières, des arrière-pays et des pays sans littoral par l'introduction de moyens d'accès physiques et électroniques et de la connectivité.

29. Au cours de la période biennale 2010-2011, le sous-programme serait axé sur la poursuite du développement des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, y compris la fourniture de services de secrétariat pour les accords intergouvernementaux relatifs à ces réseaux, dont le Secrétaire général est le dépositaire. Le sous-programme permettrait d'identifier les besoins et les priorités en matière d'investissement, de traiter les obstacles non physiques, notamment aux points de passage des frontières, et de créer un environnement institutionnel propice à l'aménagement de dépôts intérieurs de conteneurs ou de ports secs reliés à des ports maritimes et à des aéroports. L'application de stratégies d'amélioration des ports secs en tant que pôles de croissance économique permettant de créer des emplois et de réduire la pauvreté se poursuivrait également.

Facteurs externes

30. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs à condition: a) que les gouvernements des pays membres et membres associés soient disposés à exécuter les programmes et projets de la CESAP, et capables de le faire dans les délais fixés; b) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des connaissances et des capacités des États membres afin qu'ils puissent élaborer et appliquer des politiques et programmes de transport efficaces et durables, notamment en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux transports (2) (2010, 2011);
 - ii) Comité des transports:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2010);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur de grandes questions relatives aux transports (1) (2010); rapport du Comité des transports (1) (2010);
 - iii) Forum des ministres asiatiques des transports :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2011);

- b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur de grandes questions relatives aux transports (1) (2011); rapports du Forum des ministres asiatiques des transports (1) (2011);
- iv) Groupes spéciaux d'experts: Réunion d'experts préparatoire au Forum des ministres asiatiques des transports (1) (2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (1) (2011) ; *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2) (2010, 2011);
 - ii) Documentation technique: mise à jour du manuel et du logiciel sur la planification des politiques de transport (1) (2011); mise à jour de la base de données du Système d'information géographique sur les transports, de la base de données sur la Route d'Asie et de la base de données sur le Chemin de fer transasiatique (1) (2010, 2011); besoins de capacités et d'investissements en matière d'infrastructure de transport intermodal (1) (2010); abrégé statistique sur les transports dans la région Asie-Pacifique (1) (2010); mise à jour des supports de formation en ligne sur les partenariats public-privé (1) (2010, 2011); scénario pour un développement durable des transports (1) (2010, 2011); page Web de la CESAP sur les transports <<http://www.unescap.org/ttdw/index.asp>> (mise à jour semestrielle) (2) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: réunion pour le renforcement des capacités nationales en vue d'une meilleure planification des transports intermodaux (40 participants) (1) (2010); réunion sur le développement et l'opérationnalisation des interfaces et des couloirs intermodaux (30 participants) (1) (2011); formation en ligne de fonctionnaires sur le développement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé (30 participants) (1) (2011); atelier sur le développement des partenariats public-privé (30 participants) (1) (2010); réunion sur le développement durable des transports (30 participants) (1) (2011);
 - ii) Projets de terrain : Projets de coopération technique: aménagement de couloirs de transport intermodal(1) (2011); partenariats public-privé et ressources extrabudgétaires (1) (2011); développement inclusif et durable des transports (1) (2011).

Réalisation escomptée b): Renforcement de la capacité des États membres et des institutions financières internationales à utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour établir des liaisons de transport intermodal international.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Assistance aux représentants et rapporteurs: groupes de travail sur : le réseau de la Route d'Asie (1) (2010, 2011); le réseau du Chemin de fer transasiatique (2) (2010, 2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: cartes de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique 2) (2010, 2011)

- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: cours de formation sur la facilitation des transports et sur le transport multimodal et la logistique (50 participants) (1) (2010-2011); réunion sur l'élaboration/l'application d'accords sous-régionaux de facilitation des transports axés sur des couloirs de transport (30 participants) (1) (2011);
 - ii) Projets de terrain : projets de coopération technique: aménagement de couloirs de transport intermodal (1) (2010-2011); transport de transit pour les pays en développement sans littoral et de transit, y compris l'organisation de voyages de démonstration de trains-blocs de conteneurs et de caravanes de camions (1) (2010-2011).

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et des industries régionales à prendre des mesures pour améliorer l'efficacité des opérations et de la logistique des transports internationaux ainsi que la sécurité routière.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les progrès en matière de sécurité routière en Asie et dans le Pacifique (1) (2011);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Groupe de travail sur le projet du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) relatif aux transports et au passage des frontières (2) (2010-2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: séries de monographies sur la facilitation des transports et le développement logistique en Asie et dans le Pacifique (1) (2010);
 - ii) Documentation technique: collecte et diffusion de statistiques sur la sécurité routière (1) (2010-2011) ; Directives en ligne sur les mesures d'amélioration de la sécurité routière (1) (2010-2011); mise à jour des supports de formation sur le transport multimodal et la logistique (1) (2010); actualisation du modèle temps/coût-distance pour l'analyse des couloirs de transport (1) (2010); lignes directrices sur la mise en place et le renforcement des mécanismes nationaux de coordination de la facilitation des transports (1) (2011); lignes directrices sur l'environnement réglementaire en matière de transport de fret, de transport multimodal et de logistique (1) (2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: réunion pour la promotion de la coopération régionale en matière de facilitation des transports (30 participants) (1) (2010) ; réunion sur le transport multimodal et la logistique (30 participants) (1) (2011); cours de formation sur la facilitation des transports, le transport multimodal et la logistique (50 participants) (1) (2010-2011);
 - ii) Projets de terrain : Projets de coopération technique: transports et logistique, y compris la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique (1) (2010-2011); transport de transit pour les pays en développement sans littoral et de transit, y compris des voyages de démonstration de trains-blocs et de caravanes de camions (1) (2010-2011); amélioration des routes et de la sécurité routière (1) (2010-2011).

Sous-programme 4. Environnement et développement

Introduction

Le sous-programme relève de la Division de l'environnement et du développement. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 4 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.^{4 4}

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: Améliorer la viabilité environnementale du développement économique et l'efficacité de la gestion des ressources en énergie et en eau dans la région de la CESAP afin d'atteindre les objectifs de développement convenus internationalement, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement du consensus entre les États membres de la CESAP sur un plus grand nombre de questions relatives à la croissance économique écologiquement viable.	a) Nombre de documents de synthèse indiquant un accord entre les États membres de la CESAP sur des questions relatives à la croissance économique écologiquement viable.
b) Meilleures connaissances et compréhension, chez les responsables des ministères de la planification, des finances et d'autres ministères compétents et parties prenantes de la région de la CESAP, des politiques et programmes efficaces pour promouvoir une croissance économique écologiquement viable.	b) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui disent avoir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des politiques et programmes efficaces.
c) Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP à élaborer des politiques et programmes comportant notamment une composante anti-pauvreté et une dimension sexospécifique, pour la promotion d'une croissance économique écologiquement viable.	c) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui se disent plus compétents pour élaborer des politiques et programmes comportant notamment une composante anti-pauvreté et une dimension sexospécifique.
d) Capacité accrue des États membres de la CESAP à formuler, au niveau national, des politiques et des stratégies efficaces pour la gestion et l'utilisation des ressources en énergie et en eau	d) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur compétence dans la gestion et l'utilisation efficaces de ressources en énergie et en eau.

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Nombre de documents de synthèse indiquant un accord entre les États membres de la CESAP sur des questions relatives à la croissance économique
---------------------------------	---

² A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

⁴ A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

	écologiquement viable
Unités de mesure:	Nombre de documents
2006-2007:	6
Estimation pour 2008-2009:	8
Valeur cible pour 2010-2011:	10
Source(s) de données:	Documents de synthèse indiquant explicitement un accord sur des questions spécifiques
Méthode(s) de collecte:	Examen de documents de synthèse
Périodicité:	Lors de l'achèvement des documents de synthèse. Récapitulation à certaines dates charnières (Quatre fois au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Objectif fixé en fonction du niveau d'accord constaté

Indicateur de résultats:	b) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui disent avoir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des politiques et programmes efficaces.
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	Non disponible
Estimation pour 2008-2009:	70 %
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Enquête
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation auprès des participants à la fin de chaque activité
Périodicité:	Au cours des réunions et activités précitées. Récapitulation à certaines dates charnières (quatre fois au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Questionnaires d'enquête normalisés

Indicateur de résultats:	c) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui se disent plus compétents pour élaborer des politiques et programmes comportant notamment une composante anti-pauvreté et une dimension sexospécifique.
Unités de mesure:	Pourcentage des participants

2006-2007:	Non disponible
Estimation pour 2008-2009	70 %
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Enquête
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation à la fin de chaque activité
Périodicité:	Au cours des réunions et activités précitées. Récapitulation à certaines dates charnières (quatre fois au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Questionnaires d'enquête normalisés

Indicateur de résultats:	d) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur compétence dans la gestion et l'utilisation efficaces des ressources en énergie et en eau.
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	Non disponible
Estimation pour 2008-2009:	68 %
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Enquête/questionnaires d'évaluation
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation auprès des participants à la fin de chaque activité
Périodicité:	Au cours des réunions et activités précitées. Récapitulation à certaines dates charnières (quatre fois au cours de la période biennale)
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Questionnaires d'enquête normalisés

Stratégie

31. La responsabilité de ce sous-programme incomberait à la Division de l'environnement et du développement. Son orientation stratégique procède essentiellement des objectifs de développement convenus internationalement, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, le Document final du Sommet mondial de 2005, les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et les accords internationaux sur l'environnement et le développement conclus depuis 1992, ainsi que du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, de la Déclaration de Shanghai et de la résolution 61/9 de la Commission relative à la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005).

32. Le sous-programme serait axé sur l'utilisation de méthodes novatrices et pragmatiques pour promouvoir une croissance économique inclusive et écologiquement viable et appuyer la coopération régionale dans les domaines suivants: protection de l'environnement, gestion écologiquement durable des ressources en énergie et en eau, amélioration de l'accès à l'eau potable et de la performance environnementale des principaux intervenants. Vu les préoccupations croissantes que suscite la sécurité énergétique et ses liens et synergies étroits avec l'atténuation des effets des changements climatiques, l'accent serait mis sur la promotion de la sécurité énergétique et sur l'utilisation de l'énergie pour un développement durable.

33. Le sous-programme aiderait les États membres de la CESAP à élaborer et appliquer des politiques et programmes inclusifs et durables, en particulier pour la réalisation des objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement, et encouragerait une plus large participation de toutes les parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, aux processus régionaux et nationaux de décision en matière de croissance économique écologiquement viable. Le sous-programme aurait aussi pour objectif de compléter les efforts faits par les États membres pour surmonter les problèmes de sécurité énergétique et de développement durable grâce à des travaux d'analyse et au renforcement de la coopération sous-régionale et régionale en matière d'énergie. La priorité serait accordée à la collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales pour l'élaboration d'outils et de réseaux à l'appui des initiatives précitées.

Facteurs externes

34. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et permettre d'obtenir les réalisations escomptées à condition a) que la situation économique, sociale et environnementale dans la région demeure favorable à la promotion de modes de croissance économique écologiquement viables, b) que les conditions économiques, sociales et politiques prévalant dans les pays visés demeurent stables, c) que les institutions officielles et les organismes de la société civile disposent des capacités humaines et financières nécessaires à une coopération efficace et d) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement du consensus entre les États membres de la CESAP sur un plus grand nombre de questions relatives à la croissance économique écologiquement viable.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'environnement et au développement (2) (2010, 2011);
 - ii) Comité de l'environnement et du développement:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2011);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur de grandes questions relatives à l'environnement et au développement (1) (2011); rapport du Comité de l'environnement et du développement (1) (2011);

- iii) Commission du développement durable :
 - a. Service fonctionnel de réunions: Réunion d'application régionale pour l'Asie et le Pacifique, en prévision de la session de la Commission du développement durable (4) (2010);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapport sur des questions liées à la Commission du développement durable (1) (2011); Rapport de la Réunion d'application régionale à la Commission du développement durable (1) (2011);
- iv) Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (12) (2010);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'environnement et au développement en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); rapport de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1) (2010);
- v) Assistance aux représentants et rapporteurs: Réunions de hauts responsables du Programme de coopération environnementale pour la sous-région Asie du Nord-Est (NEASPEC) (2) (2010, 2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Brochures, fiches, planches murales, dossiers d'information: *Environment and Sustainable Development Newsletter* (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
 - ii) Documentation technique: page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
 - iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Réunion régionale de consultations interorganisations sur la bonne gouvernance urbaine (2) (2010, 2011).

Réalisation escomptée (b): Meilleures connaissances et compréhension, chez les responsables des ministères de la planification, des finances et d'autres ministères compétents et parties prenantes de la région de la CESAP, des politiques et programmes efficaces pour promouvoir une croissance économique écologiquement viable.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: Groupe spécial d'experts sur les investissements et les résultats en matière de gestion des ressources en eau, en vue du Sommet Asie-Pacifique de l'eau (1) (2010); Groupe spécial d'experts sur l'élargissement de l'accès à l'énergie et le renforcement de la sécurité énergétique, en vue de la réalisation des OMD en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); Groupe spécial d'experts chargé de mettre au point l'Étude sur la viabilité environnementale en Asie et dans le Pacifique (1) (2010);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *State of Environmental Sustainability in Asia and the Pacific* (1) (2010); *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific Series* (1) (2010-2011); *Energy Resources Development Series: Widening Energy Access and Enhancing Energy Security to Achieve the Millennium Development Goals in Asia and the Pacific* (1) (2011);

- ii) Brochures, fiches, planches murales, dossiers d'information: Environment and Sustainable Development Newsletter (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
 - iii) Documentation technique (documents directifs/d'information): *Policy recommendation to the Asia-Pacific Water Summit on Monitoring for Investment and Results* (1) (2010); page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
 - iv) Manifestations spéciales: Journée mondiale de l'habitat (2) (2010, 2009) (ressources extrabudgétaires);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: Sensibilisation et renforcement des capacités pour l'édification d'une société à faible taux d'émission de carbone; énergie et changement climatique; et création d'un réseau régional pour le développement de l'énergie hydraulique; viabilité des industries du secteur énergétique (60 participants) (1) (2010, 2011); Sensibilisation et renforcement des capacités pour la promotion de villes viables et sans exclusive pour le XXI^e siècle, par l'intermédiaire du Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation (100 participants) (1) (2010);

Réalisation escomptée c): Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP à élaborer des politiques et programmes comportant notamment une composante anti-pauvreté et une dimension sexospécifique, pour la promotion d'une croissance économique écologiquement viable.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Brochures, fiches, planches murales, dossiers d'information: *Environment and Sustainable Development Newsletter* (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
 - ii) Documentation technique (note d'orientation): Directives pour la planification de l'adaptation à l'impact du changement climatique sur les ressources en eau, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers et les groupes vulnérables (1) (2010); page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
 - iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique sur l'environnement et la gestion des catastrophes, dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale (composante environnement) (2) (2010, 2011) (BO);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: Dialogues de politique générale sur la croissance verte (40 participants) (1) (2010, 2011); formation à l'application des mécanismes d'intervention en matière de croissance verte (40 participants) (1) (2010, 2011); Renforcement des capacités pour la définition d'options et de mesures d'application aux fins suivantes : promouvoir la sécurité énergétique, élargir l'accès des pauvres aux services énergétiques, eu égard aux considérations sexospécifiques et aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, améliorer le rendement énergétique, accroître les moyens de financer un développement énergétique durable, et intégrer le développement énergétique et le développement rural (120 participants) (3 fois par an) (1) (2010, 2011); développement des capacités en matière d'atténuation des

effets du changement climatique et d'adaptation des villes secondaires et des petites agglomérations, en particulier par la gestion des déchets urbains (60 participants) (1) (2011);

- ii) Projets de terrain: Développement des capacités et application de politiques pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'eau et à l'énergie dans les zones urbaines des pays ayant des besoins particuliers (1) (2010-2011); coopération régionale face au changement climatique (1) (2010-2011); renforcement des partenariats régionaux pour une croissance économique écologique en Asie et dans le Pacifique (1) (2010-2011); y compris promotion du réseau de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte (1) (2010-2011); coopération sous-régionale pour promouvoir la viabilité environnementale en Asie et dans le Pacifique (1) (2010-2011); y compris Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (NEASPEC) (1) (2010-2011); Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre (1) (2010); renforcement des capacités des pays à appliquer des politiques novatrices et soucieuses des sexes pour assurer le développement inclusif et durable du logement et des établissements humains (1) (2010-2011).

Réalisation escomptée d): Capacité accrue des États membres de la CESAP à formuler, au niveau national, des politiques et des stratégies efficaces pour la gestion et l'utilisation des ressources en énergie et en eau

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaire):
 - i) Brochures, fiches, planches murales, dossiers d'information: *Environment and Sustainable Development Newsletter* (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011);
 - ii) Documentation technique (note d'orientation): page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (mise à jour trimestrielle) (2) (2010, 2011); directives pour l'aménagement d'une infrastructure hydraulique écologiquement viable en vue d'un développement durable en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); création et exploitation d'une base de données régionale sur les ressources en eau (1) (2011); matériel promotionnel pour un centre de connaissances sur les ressources hydrauliques transfrontières (1) (2010); Tendances de la politique de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2) (2010, 2011);
 - iii) Manifestations spéciales: Journée mondiale de l'eau (2) (2010, 2011) (BO);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: Facilitation de la coopération et de la sécurité énergétiques transfrontières aux niveaux sous-régional/ régional, y compris le Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (NEASPEC), renforcement des capacités pour l'application de mesures d'amélioration du rendement énergétique, et application et développement des technologies d'exploitation des énergies renouvelables en Asie et dans le Pacifique (80 participants) (1) (2010); Atelier sur la gestion intégrée des ressources hydrauliques, y compris les bonnes pratiques en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des ressources hydrauliques transfrontières, y compris les dimensions sexospécifiques;
 - ii) Projets de terrain: Application de directives pour l'aménagement d'une infrastructure hydraulique écologiquement viable (1) (2010-2011).

Sous-programme 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe

Introduction

Le sous-programme relève de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe et reçoit l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 5 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011⁵.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: Renforcer la coopération régionale afin de mieux gérer les catastrophes et les risques socioéconomiques qui y sont associés, et promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement socioéconomique dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Développement du partage des connaissances entre les États membres de la CESAP concernant les choix politiques, les stratégies et les meilleures pratiques pour ce qui est de la connectivité par les TIC et de l'intégration d'une démarche multi-aléas pour la réduction des risques de catastrophe au processus de développement national	a) i) Augmentation du pourcentage des participants aux activités de la CESAP relatives à la connectivité par les TIC et à la réduction des risques de catastrophe qui indiquent que le partage des connaissances s'est intensifié dans la région ii) Augmentation du nombre de pratiques pour la réduction des différents risques de catastrophe au sujet desquelles la CESAP a recueilli, documenté, analysé et diffusé des informations à l'intention de ses États membres
b) Renforcement des mécanismes de coopération régionale à l'appui de la connectivité par les TIC et de la gestion des risques de catastrophe	b) i) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui prennent des mesures pour renforcer les mécanismes de coopération régionale promus par la CESAP à l'appui de la connectivité par les TIC ii) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui participent activement aux mécanismes de coopération régionale pour la gestion des risques de catastrophe appuyés par la CESAP

⁵ A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale à sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

c) Renforcement des capacités des États membres de la CESAP dans le domaine de l'évaluation multirisque, de la préparation, de l'alerte rapide et de l'intervention en cas de catastrophe

d) Amélioration des capacités institutionnelles dont disposent les États membres de la CESAP pour utiliser les TIC aux fins du développement socioéconomique

c) Pourcentage accru des États membres participant aux activités de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'évaluer les risques de catastrophe, de s'y préparer et d'intervenir

d) Pourcentage accru des participants bénéficiant des activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) et d'autres initiatives de la CESAP, et notamment augmentation du nombre de ceux qui affirment être mieux en mesure d'utiliser les TIC aux fins du développement socioéconomique

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) i) Augmentation du pourcentage des participants aux activités de la CESAP relatives à la connectivité par les TIC et à la réduction des risques de catastrophe qui indiquent que le partage des connaissances s'est intensifié dans la région
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	60 %
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Enquête
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation effectuée à la fin de chaque activité de la CESAP
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Enquête uniformisée

Indicateur de résultats:	a) ii) Augmentation du nombre de pratiques pour la réduction des différents risques de catastrophe au sujet desquelles la CESAP a recueilli, documenté, analysé et diffusé des informations à l'intention de ses États membres
Unités de mesure:	Nombre de pratiques
2006-2007:	8
Estimation pour 2008-2009:	10
Valeur cible pour 2010-2011:	14

Source(s) de données:	Documentation de la CESAP
Méthode(s) de collecte:	Recensement des pratiques documentées par la CESAP
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Augmentation cumulative

Indicateur de résultats:	b) i) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui prennent des mesures pour renforcer les mécanismes de coopération régionale promus par la CESAP à l'appui de la connectivité par les TIC
Unités de mesure:	Nombre d'États membres
2006-2007:	5
Estimation pour 2008-2009:	7
Valeur cible pour 2010-2011:	8
Source(s) de données:	Enquête
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Enquête uniformisée. Les données pour 2006-2007 et 2008-2009 se rapportent aux mécanismes de coopération régionale dans le domaine des techniques spatiales. Pour 2010-2011, la valeur cible concerne principalement la connectivité par les TIC.

Indicateur de résultats:	b) ii) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui participent activement aux mécanismes de coopération régionale pour la gestion des risques de catastrophe appuyés par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre d'États membres
2006-2007:	10
Estimation pour 2008-2009:	15
Valeur cible pour 2010-2011:	20
Source(s) de données:	Enquête
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Un État membre est considéré comme participant à un mécanisme dès lors qu'un représentant officiel, une institution ou un partenaire de développement dudit État y participe. Pour déterminer si cette participation est active, des informations seront recueillies au sujet des contributions (intellectuelles ou financières) qu'un

	État membre apporte directement à ce mécanisme ou met en œuvre à l'échelon national pour tirer parti des initiatives en question.
--	---

Indicateur de résultats:	c) Pourcentage accru des États membres participant aux activités de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'évaluer les risques de catastrophe, de s'y préparer et d'intervenir
Unités de mesure:	Pourcentage des États membres
2006-2007:	Sans objet
Évaluation pour 2008-2009:	50 %
Valeur cible pour 2010-2011:	60 %
Source(s) de données:	Enquête
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation effectuée parmi les correspondants de la CESAP
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Enquête uniformisée

Indicateur de résultats:	d) Pourcentage accru des participants bénéficiant des activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) et d'autres initiatives de la CESAP, et notamment augmentation du nombre de ceux qui affirment être mieux en mesure d'utiliser les TIC aux fins du développement socioéconomique
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	75 %
Estimation pour 2008-2009:	85 %
Valeur cible pour 2010-2011:	88 %
Source(s) de données:	Participants aux activités du CAPFTIC
Méthode(s) de collecte:	On analysera les résultats des enquêtes du point de vue notamment de l'impact des activités du CAPFTIC pour rendre les participants mieux à même d'utiliser les TIC au service du développement socioéconomique. Les instruments d'enquête utilisés seront notamment les questionnaires d'évaluation des formations et la collecte informelle d'information.
Périodicité:	4 par période biennale

Observations sur la vérification et l'analyse des données:	<p>Les réponses aux questionnaires d'évaluation des formations seront rassemblées et analysées chaque année pour mesurer les progrès accomplis et les résultats obtenus, et notamment déterminer dans quelle mesure les participants sont mieux à même d'utiliser les TIC au service du développement socioéconomique. Il sera tenu compte aussi des informations recueillies lors d'autres cours de formation aux TIC organisés par la CESAP au titre du sous-programme.</p> <p>D'autres indicateurs seront en outre établis à des fins de contrôle interne, et notamment : a) le nombre d'États membres de la CESAP qui utilisent les outils de formation élaborés par le CAPFTIC; b) le nombre de ressources concernant le renforcement des capacités dans le domaine des TIC qui sont affichées en ligne sur le cybercentre de collaboration, ainsi qu'une analyse relative aux usagers; et c) le nombre de pratiques optimales et d'études de cas relatives au renforcement des capacités dans le domaine des TIC rassemblées et analysées par le CAPFTIC, et diffusées auprès des États membres de la CESAP.</p>
---	--

Stratégie

35. La responsabilité de ce sous-programme incomberait à la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe. L'orientation stratégique du sous-programme découle principalement de la Conférence mondiale de 2005 sur la prévention des catastrophes, qui a abouti à l'adoption de la Déclaration de Hyogo et du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 (« Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes »), et de la résolution 60/252 de l'Assemblée générale relative au Sommet mondial sur la société de l'information. Suite à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, l'Assemblée générale, dans sa résolution 59/233, a souligné l'importance d'une étroite coopération et coordination entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et d'autres partenaires dans le domaine des catastrophes naturelles et de la vulnérabilité. La Commission, dans ses résolutions 62/2 (Déclaration de Jakarta sur le renforcement de la coopération régionale pour le développement des infrastructures) et 62/7 (Renforcement de la coopération et de la coordination régionales en faveur des systèmes d'alerte rapide au tsunami), a repris ces mandats mondiaux sous la forme d'un cadre d'action pour la région de l'Asie et du Pacifique. En outre, la résolution 2005/40 du Conseil économique et social sur l'établissement du CAPFTIC, et la résolution 62/5 de la Commission sur la construction de la société de l'information en Asie et dans le Pacifique, constituent un cadre pour l'orientation du sous-programme. Le sous-programme viserait à renforcer ce cadre et à en faire la base d'un forum régional favorisant le consensus sur les mesures à prendre et constituant un mécanisme efficace pour contribuer à l'exécution des mandats mondiaux.

36. Le sous-programme améliorerait la capacité des membres de la CESAP dans ce domaine afin d'atténuer l'impact socioéconomique des catastrophes, naturelles et autres, selon le cas. Il viserait en priorité à remédier aux insuffisances dans la préparation aux catastrophes, s'agissant en particulier de la promotion des systèmes régionaux multirisques d'alerte rapide; il exploiterait à cet effet l'avantage comparatif que possède la CESAP parmi les mécanismes sous-régionaux existants pour faire face

aux catastrophes liées aux cyclones tropicaux, dans le cadre l'action entreprise pour mettre en place des mécanismes d'alerte rapide au tsunami et autres risques, ainsi que des mécanismes de coopération régionale permettant d'accéder aisément et efficacement aux outils techniques spatiaux. Le secrétariat s'est fixé pour objectif à long terme de contribuer, grâce aux activités entreprises au titre de ce sous-programme, à la composante Asie-Pacifique d'un vaste système mondial multirisque de gestion des catastrophes et d'alerte rapide qui concilierait les aspects techniques de la réduction des risques de catastrophe, la coopération des institutions et la participation des collectivités.

37. Le sous-programme mettrait l'accent sur l'acquisition et le partage des connaissances et renforcerait la capacité des décideurs à créer des sociétés résistant mieux aux risques de catastrophe. Il serait axé sur la sensibilisation aux catastrophes et la capacité d'intervention, notamment par le biais d'une action renforcée d'évaluation des risques, de planification, de prévention, d'atténuation des effets et d'alerte rapide, s'inscrivant dans une approche globale de la gestion multirisque. Une attention particulière irait aux besoins particuliers des groupes vulnérables, à la réduction de la pauvreté et à l'égalité entre les sexes. L'accent serait également mis sur la coopération régionale et le renforcement des capacités pour la réduction des effets des catastrophes sur les populations et les infrastructures, de manière à éviter que les catastrophes n'absorbent des ressources destinées au développement durable.

38. Le sous-programme encouragerait la coopération régionale et les partenariats pour améliorer la connectivité par les TIC en privilégiant l'harmonisation des politiques, le développement des infrastructures et le renforcement des capacités dans le domaine des TIC. Afin d'atteindre l'objectif qu'est l'édification d'une société de l'information à dimension humaine en Asie et dans le Pacifique, l'accès aux TIC et leur utilisation seraient développés, en particulier dans les pays les moins avancés et d'autres pays ayant des besoins particuliers. Ces efforts se doubleront aussi d'activités menées par le CAPFTIC pour renforcer les capacités dans le domaine des TIC. Les capacités ainsi acquises par les principales parties prenantes contribueront à optimiser l'utilisation de l'infrastructure dans ce domaine et à promouvoir l'application des TIC aux fins du développement socioéconomique. La stratégie adoptée dans le cadre de ce sous-programme encouragera la coopération entre les divisions et la collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales concernées et les mécanismes régionaux existants, pour traiter des questions relatives à la connectivité par les TIC et au renforcement des capacités en la matière, et proposer aux États membres des analyses et orientations de qualité.

39. Afin de mener plus efficacement les activités du sous-programme et d'éviter les doubles emplois, des partenariats stratégiques seraient établis avec d'autres organismes des Nations Unies et des intervenants nationaux et régionaux, en particulier le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique et d'autres institutions spécialisées, les fonds et programmes concernés du système des Nations Unies, banques de développement, institutions régionales et sous-régionales, et organisations de la société civile et du secteur privé.

Facteurs externes

40. Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées à condition : a) que la situation économique, sociale et politique prévalant dans les pays cibles demeure propice à la promotion de stratégies à long terme visant à renforcer la préparation aux catastrophes ainsi que les applications des TIC au

service du développement; b) que les États membres et les organisations/initiatives pertinentes mettent en place une coopération et une coordination internationales dans le domaine des TIC et de la réduction des risques de catastrophe; et c) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés:

Réalisation escomptée a): Développement du partage des connaissances entre les États membres de la CESAP concernant les choix politiques, les stratégies et les meilleures pratiques pour ce qui est de la connectivité par les TIC et de l'intégration d'une démarche multi-aléas pour la réduction des différents risques de catastrophe au processus de développement national.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux technologies de l'information et de la communication et à la réduction des risques de catastrophe (2) (2010, 2011);
 - ii) Comité des technologies de l'information et de la communication :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2010);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapport sur de grandes questions relatives aux technologies de l'information et de la communication (1) (2010); rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication (1) (2010);
 - iii) Comité de la réduction des risques de catastrophe:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2011);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapport sur de grandes questions relatives à la réduction des risques de catastrophe (1) (2011); rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe (1) (2011);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur la connectivité par les TIC pour promouvoir un développement économique et social inclusif et accélérer la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); groupes d'experts sur les stratégies, politiques et applications des TIC en Asie et dans le Pacifique (2) (2010, 2011) (ressources extrabudgétaires) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: études analytiques sur l'application nationale et régionale du Plan d'action de Genève issu du Sommet mondial sur la société de l'information, compte tenu notamment de la dimension sexospécifique (1) (2010); pratiques optimales quant à la viabilité des points d'accès aux TIC pour promouvoir un développement économique et social inclusif ainsi que la réduction de la pauvreté (1) (2011); série de documents de travail sur les aspects socioéconomiques des catastrophes et les pratiques pertinentes en matière de réduction des divers risques associés aux catastrophes (1) (2010); site Web de la CESAP sur les TIC, y compris les applications des

TIC dans l'économie du savoir et la réduction des risques de catastrophe pour la gestion et le partage du savoir (<http://www.unescap.org/idd>) (mise à jour continue) (2) (2010, 2011);

- ii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: groupe de travail régional interinstitutions sur les TIC (2) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: forum sous-régional sur les pratiques en matière de réduction des divers risques associés aux catastrophes, y compris au moyen de cybercentres communautaires (40 participants) (1) (2010, 2011);

Réalisation escomptée b): Renforcement des mécanismes de coopération régionale à l'appui de la connectivité par les TIC et de la gestion des risques de catastrophe.

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le renforcement des mécanismes régionaux de coopération relatifs à la connectivité par les techniques spatiales pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (1) (2010);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Documentation technique: pratiques optimales concernant les applications des techniques spatiales et des TIC pertinentes pour la réduction des risques de catastrophe et la lutte contre la pauvreté (1) (2011);
- ii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Comité des typhons (2) (2010, 2011); Groupe d'experts en cyclones tropicaux (2) (2010, 2011); Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales (2) (2010, 2011);
- iii) Manifestations spéciales: Journée internationale de la prévention des catastrophes (2) (2010, 2011) (ressources extrabudgétaires);
- iv) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique sur l'environnement et la gestion des catastrophes du Mécanisme de coordination régional (composante gestion des catastrophes) (2) (2010, 2011)

c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: ateliers régionaux sur le renforcement et le partage de l'infrastructure et des ressources dans le domaine des TIC spatiales pour le développement et la réduction de la pauvreté, y compris la connectivité dans le Pacifique (40 participants) (1) (2010, 2011); cours de formation sur les applications des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes (32 participants) (1) (2010, 2011);
- ii) Projets de terrain: applications des techniques spatiales pour le développement et la gestion des catastrophes (1) (2010-2011);

Réalisation escomptée c): Renforcement des capacités des États membres de la CESAP dans le domaine de l'évaluation multirisque, de la préparation, de l'alerte rapide et de l'intervention en cas de catastrophe.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur la gestion globale des divers risques de catastrophe et l'alerte rapide, notamment au niveau communautaire, en Asie et dans le Pacifique (1) (2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques : Évaluation des besoins organisationnels des réseaux de mécanismes de coopération en matière de gestion des catastrophes et de réduction des risques en Asie et dans le Pacifique (1) (2010);
 - ii) Documentation technique: document technique sur la préparation et l'alerte rapide multirisques afin d'améliorer la gestion des catastrophes et de réduire les risques socioéconomiques, compte tenu des sexes/spécificités (1) (2010); document technique sur les systèmes de communication en cas de catastrophe et d'urgence, afin d'améliorer la gestion des catastrophes et de réduire les risques socioéconomiques (1) (2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: atelier régional sur un réseau de réseaux pour l'échange d'informations au sujet des catastrophes (30 participants) (1) (2011);
 - ii) Projets de terrain : renforcement de la capacité à gérer les différents risques de catastrophe et à évaluer l'impact socioéconomique des catastrophes, en collaboration avec la CEPALC et la Banque mondiale (1) (2010-2011);

Réalisation escomptée d): Amélioration des capacités institutionnelles dont disposent les États membres de la CESAP pour utiliser les TIC aux fins du développement socioéconomique.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC), y compris l'examen global des résultats obtenus (2) (2010, 2011);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Conseil d'administration du CAPFTIC (2) (2010, 2011);
- b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non-périodiques: les TIC pour le développement en Asie et dans le Pacifique (1) (2010);
 - ii) Brochures, fiches, planches murales, dossiers d'information: brochure sur le programme de formation du CAPFTIC (2) (2010, 2011); note d'information du CAPFTIC (semestrielle) (2) (2010, 2011);
 - iii) Documentation technique : répertoire des instituts nationaux de formation et de leurs programmes de développement des capacités en matière de TIC (1) (2010); série d'études de cas sur les TIC pour le développement (2) (2010, 2011); guide sur la gestion des projets relatifs aux TIC (1) (2010); document technique sur l'évaluation des besoins en matière de formation aux TIC (2) (2010, 2011); document technique sur la collecte des bonnes pratiques de renforcement des capacités en matière de TIC (1) (2010); norme nationale de compétence relative au renforcement des capacités humaines dans le domaine des TIC (1) (2010-2011); cybercentre de collaboration: un espace

de convergence en ligne pour renforcer la capacité à utiliser les TIC à des fins de développement (www.unapcict.org/ecohub) (mise à jour continue) (1) (2010-2011);

- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: atelier sur l'analyse comparative nationale et régionale du développement des capacités humaines dans le domaine des TIC (30 participants) (1) (2011);
 - ii) Projets de terrain : renforcement des capacités des hauts responsables gouvernementaux concernant les applications des TIC au service du développement, dans le cadre de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics (1) (2010, 2011).

Sous-programme 6. Développement social

Introduction

Le sous-programme relève de la Division du développement social. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 6 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011⁶.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: Renforcer la coopération dans la région de la CESAP pour que les États membres puissent édifier des sociétés plus inclusives grâce à des politiques sociales et financières et à des mesures en faveur de la protection sociale et du développement.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Facilitation effective des examens régionaux visant à évaluer les progrès réalisés, combler les lacunes et définir et créer des consensus sur les domaines d'action prioritaires pour réaliser les engagements pris dans le cadre des processus intergouvernementaux de l'ONU en matière de développement social, de population, de vieillissement, de handicap, d'égalité entre les sexes et de santé	a) Augmentation du pourcentage des participants qui indiquent que les activités organisées par la CESAP pour suivre la mise en œuvre des mandats mondiaux sont pertinentes et utiles et que les mesures concertées qui en résultent tiennent compte des préoccupations et des priorités régionales
b) Meilleure connaissance des options, stratégies et bonnes pratiques en matière de politique sociale et de protection sociale, y compris celles qui mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté	b) i) Augmentation du nombre d'études analytiques sur les options, stratégies et bonnes pratiques réalisées par la CESAP et communiquées à ses États membres ii) Augmentation de la demande dont font l'objet l'information de la CESAP sur les politiques, pratiques et analyses, et les données disponibles sur le site Web de la Division

⁶ A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

- c) Renforcement des capacités et développement de la coopération technique entre les États membres de la CESAP pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sociales et l'obtention de moyens de financement permettant d'édifier des sociétés inclusives, de réduire la pauvreté et de promouvoir l'égalité entre les sexes
- c) i) Augmentation du pourcentage des participants aux activités organisées par la CESAP qui indiquent que les connaissances et instruments de politique mis à leur disposition sont pertinents et utiles pour édifier des sociétés inclusives, réduire la pauvreté et promouvoir l'égalité entre les sexes
- ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération technique sexospécifiques facilitées par la CESAP dans les États membres

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du pourcentage des participants qui indiquent que les activités organisées par la CESAP pour suivre la mise en œuvre des mandats mondiaux sont pertinentes et utiles et que les mesures concertées qui en résultent tiennent compte des préoccupations et des priorités régionales
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	68 %
Estimation pour 2008-2009:	70 %
Valeur cible pour 2010-2011:	75 %
Source(s) de données:	Analyses et rapports d'évaluation des réunions et ateliers
Méthode(s) de collecte:	Formulaires d'évaluation
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Des formulaires d'évaluation seront recueillis à la fin de chaque activité organisée, pour servir de base à l'analyse et à la vérification des données.

Indicateur de résultats:	b) i) Augmentation du nombre d'études analytiques sur les options, stratégies et bonnes pratiques réalisées par la CESAP et communiquées à ses États membres
Unités de mesure:	Nombre de documents analytiques
2006-2007:	26
Estimation pour 2008-2009:	28
Valeur cible pour 2010-2011:	30
Source(s) de données:	Documentation de la CESAP
Méthode(s) de collecte:	Examen de la documentation

Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'augmentation envisagée est une augmentation graduelle du nombre d'études et de documents analytiques réalisés sur support papier ou électronique.

Indicateur de résultats:	b) ii) Augmentation de la demande dont font l'objet l'information de la CESAP sur les politiques, pratiques et analyses, et les données disponibles sur le site Web de la Division
Unités de mesure:	Nombre de téléchargements
2006-2007:	480 000 téléchargements
Estimation pour 2008-2009:	490 000 téléchargements
Valeur cible pour 2010-2011:	500 000 téléchargements
Source(s) de données:	Registre des visites du site Web
Méthode(s) de collecte:	Analyse du registre des visites du site Web et des statistiques
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Les résultats seront mesurés sur la base du nombre de téléchargements réussis. La valeur cible devrait être atteinte si les publications les plus téléchargées, comme par exemple l' <i>Asia-Pacific Population Journal</i> , continuent de sortir à la même fréquence.

Indicateur de résultats:	c) i) Augmentation du pourcentage des participants aux activités organisées par la CESAP qui indiquent que les connaissances et instruments de politique mis à leur disposition sont pertinents et utiles pour édifier des sociétés inclusives, réduire la pauvreté et promouvoir l'égalité entre les sexes
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	65 %
Estimation pour 2008-2009:	70 %
Valeur cible pour 2010-2011:	75 %
Source(s) de données:	Analyses et rapports d'évaluation des réunions et ateliers
Méthode(s) de collecte:	Formulaires d'évaluation
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Des formulaires d'évaluation seront recueillis à la fin de chaque activité organisée, pour servir de base à l'analyse et à la vérification des données.

Indicateur de résultats:	c) ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération technique sexospécifiques facilitées par le secrétariat dans les États membres
Unités de mesure:	Nombre d'initiatives de coopération technique
2006-2007:	2
Estimation pour 2008-2009:	3
Valeur cible pour 2010-2011:	4
Source(s) de données:	Documents officiels, documents et rapports de projet, déclarations des gouvernements, rapports de réunion, demandes d'information directes
Méthode(s) de collecte:	Étude théorique, consultations avec les États membres et suivi auprès de ces derniers, rapports des partenaires du projet
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Des consultations seront organisées avec les responsables gouvernementaux et les partenaires de projet à des fins de vérification. L'augmentation envisagée du nombre d'initiatives de coopération technique est une augmentation graduelle.

Stratégie

41. La responsabilité de ce sous-programme incomberait à la Division du développement social. Son orientation stratégique découle des engagements pris aux réunions intergouvernementales pertinentes de l'ONU, notamment le Sommet mondial pour le développement social, la Conférence internationale sur la population et le développement, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et la Conférence internationale sur le financement du développement. Les mandats régionaux définissant l'orientation de ce sous-programme comprennent le Cadre d'action du Millénaire de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est également prise en compte pour définir l'orientation du sous-programme. Pour ce qui est de la politique sociale relative à la population, au vieillissement et à la protection sociale, le sous-programme s'inspire aussi respectivement du Plan d'action sur la population et la pauvreté adopté par la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, du Plan d'action de Macao sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique et de la résolution 62/133 de l'Assemblée générale sur l'intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes.

42. Le sous-programme vise à renforcer les capacités des États membres de la CESAP et leur coopération régionale pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des politiques sociales et des cadres institutionnels favorisant l'édification de sociétés inclusives et la réduction de la pauvreté. Il encouragerait les travaux de recherche et d'analyse sur les principaux problèmes émergents en matière de développement – tels que les migrations internationales – qui ont des dimensions sociales et des

ramifications régionales. L'exécution du sous-programme ferait intervenir une approche polyvalente prenant en considération l'égalité entre les sexes et le respect des droits, la facilitation de partenariats avec une large gamme de parties prenantes, y compris les organisations non gouvernementales et la société civile, ainsi que la promotion d'une étroite collaboration et coordination avec d'autres organismes des Nations Unies pour parvenir à un développement social inclusif. Le sous-programme créerait aussi des partenariats multisectoriels avec d'autres divisions de la CESAP afin de promouvoir la prospérité économique, le progrès social et la viabilité écologique de manière intégrée.

Facteurs externes

43. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre ses objectifs et les réalisations escomptées à condition : a) que les parties prenantes nationales concernées soient prêtes à fournir les informations nécessaires pour que le secrétariat puisse évaluer les progrès accomplis au niveau régional dans la mise en œuvre des engagements pris; b) que les institutions nationales se montrent favorables à une coopération régionale visant à édifier des sociétés plus inclusives; et c) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés:

Réalisation escomptée a): Facilitation effective des examens régionaux visant à évaluer les progrès réalisés, combler les lacunes et définir et créer des consensus sur les domaines d'action prioritaires pour réaliser les engagements pris dans le cadre des processus intergouvernementaux de l'ONU en matière de développement social, de population, de vieillissement, de handicap, d'égalité entre les sexes et de santé.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au développement social, y compris la politique sociale et la population, la protection et la justice sociales, ainsi que l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (2) (2010, 2011);
 - ii) Comité du développement social :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2010);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au développement social, y compris la politique sociale et la population, la protection et la justice sociales, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'emploi des jeunes et les aspects sociaux de la sécurité alimentaire et la sûreté des aliments. (1) (2010); rapport du Comité du développement social (1) (2010);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunions d'experts sur les questions suivantes : examen régional de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1) (2011); application du Cadre d'action de Biwako et Biwako+5 pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique (1) (2011); problèmes émergents dans la mise en

œuvre du Programme d'action de Beijing (Beijing+15) (1) (2010); coopération et partenariats régionaux pour la mise en œuvre du Programme d'action Beijing+15 (1) (2011);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Gender Equality Report* (1) (2010) (budget ordinaire);
 - ii) Documentation technique: enquête régionale sur le vieillissement en vue du suivi du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1) (2010) (budget ordinaire); enquête sur le handicap en prévision de la clôture de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) (1) (2011) (budget ordinaire); enquête régionale sur le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social (1) (2010) (budget ordinaire);
 - iii) Services fonctionnels des réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur les migrations internationales, y compris la traite des êtres humains (semestriel) (2) (2010, 2011) (budget ordinaire); réunion des parties concernées par le Cadre d'action de Biwako (2) (2010, 2011); Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (2) (2010, 2011) (budget ordinaire);
 - iv) Manifestations spéciales : activités de promotion consacrées à certaines questions sociales (2) (2010, 2011) (budget ordinaire); Journée internationale de la femme (2) (2010, 2011) (budget ordinaire);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: la dynamique de la population et ses corrélations avec la pauvreté et le développement (1) (2011); difficultés rencontrées et résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); projets de renforcement des capacités pour le suivi du Cadre d'action de Biwako (1) (2010); réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ainsi que de leurs prolongements régionaux et mondiaux dans la région de la CESAP (1) (2010); renforcement des capacités concernant certaines questions relatives à la santé, y compris les systèmes de santé (1) (2010).

Réalisation escomptée b): Meilleure connaissance des options, stratégies et bonnes pratiques en matière de politique sociale et de protection sociale, y compris celles qui mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques : *Asia-Pacific Population Journal* (6) (3 en 2010, 3 en 2011);
 - ii) Publications non périodiques : série d'études démographiques et sociales sur l'Asie et le Pacifique (2) (2010, 2011) (budget ordinaire);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: *Population Datasheet* (2) (2010, 2011) (budget ordinaire); documents d'information sur la sexospécificité et le développement (2) (2010, 2011) (budget ordinaire); documents d'information sur la protection et la justice sociales (2) (2010, 2011) (budget ordinaire); dossier d'information sur Beijing+15 (1) (2010) (budget ordinaire);

- iv) Documentation technique: base de données sur les politiques et les bonnes pratiques en matière de développement social (mise à jour semestrielle) (1) (2010, 2011) (budget ordinaire); série de documents de travail électroniques sur le développement social, y compris la protection et la justice sociales, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (2) (2010, 2011) (budget ordinaire); page Web de la CESAP sur le développement social : <http://www.unescap.org/esid> (mise à jour trois fois par an) (2) (2010, 2011) (budget ordinaire);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: série d'activités de renforcement des capacités en matière de protection et de justice sociales : séminaire sur les conditions favorables à la protection sociale (30 participants) (1) (2010); série de formations sur la population et la pauvreté : séminaire sur les migrations internationales et le développement (20 participants) (1) (2010);
 - ii) Projets de terrain: bonnes pratiques de développement social faisant appel à des réseaux régionaux (1) (2010); diverses approches de la justice sociale (1) (2011); le rôle de l'approche fondée sur les droits dans la réduction de la pauvreté (1) (2011); impact social des risques et défis émergents (1) (2011); promotion de la budgétisation favorisant l'égalité des sexes (1) (2011) (ressources extrabudgétaires).

Réalisation escomptée c): Renforcement des capacités et développement de la coopération technique entre les États membres de la CESAP pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sociales et l'obtention de moyens de financement permettant d'édifier des sociétés inclusives, de réduire la pauvreté et de promouvoir l'égalité entre les sexes.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les politiques de protection sociale face aux risques émergents en Asie et dans le Pacifique (1) (2010);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: série de formations sur la population et la pauvreté: atelier sur la population, la pauvreté et le développement (10 participants) (1) (2011) (ressources extrabudgétaires); série de formations pour renforcer les capacités des organisations féminines nationales (20 participants) (1) (2010, 2011); série de formations en matière de protection et de justice sociales : les déterminants sociaux de la santé, y compris le renforcement de la capacité de financement du secteur de la santé (30 participants) (1) (2010);
 - ii) Projets de terrain: outils pour le suivi et l'évaluation des stratégies de protection sociale (1) (2011); renforcement de la capacité à lutter contre la violence à l'égard des femmes (1) (2010) (ressources extrabudgétaires); dimensions sexospécifiques des problèmes émergents en matière de développement (1) (2011) (ressources extrabudgétaires).

Sous-programme 7. Statistiques

Introduction

Le sous-programme relève de la Division de statistique et reçoit l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 7 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011⁷.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: Développer l'utilisation des statistiques pour étayer la prise de décisions, et encourager l'établissement et la diffusion des principales statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales dans la région de la CESAP.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de l'aptitude des statisticiens nationaux officiels, des décideurs et du public à comprendre et évaluer les grandes tendances socioéconomiques dans la région de la CESAP, notamment les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement	a) Pourcentage des statisticiens et décideurs nationaux qui estiment que les analyses de la CESAP sont pertinentes et utiles pour suivre les grandes tendances socio-économiques et prendre des décisions sur les politiques connexes
b) Amélioration de l'accès des décideurs et du public à des données comparables sur les indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux déterminants pour la région de la CESAP	b) Amélioration de l'accès en ligne aux données statistiques communiquées par la CESAP
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à produire des données comparables et ventilées par sexe conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques	c) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui indiquent qu'ils ont pu appliquer les connaissances acquises pour améliorer la production de données comparables et ventilées par sexe
d) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de la région de la CESAP à produire, analyser et diffuser des données conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques	d) Augmentation du pourcentage des stagiaires de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique qui disent être mieux à même de prendre des mesures pour améliorer la qualité des données et des services fournis par les systèmes statistiques nationaux

⁷ A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Pourcentage des statisticiens et décideurs nationaux qui estiment que les analyses de la CESAP sont pertinentes et utiles pour suivre les grandes tendances socioéconomiques et prendre des décisions sur les politiques connexes
Unités de mesure:	Pourcentage des statisticiens et décideurs nationaux
2006-2007:	Non disponible
Estimation pour 2008-2009:	60 %
Valeur cible pour 2010-2011:	60 %
Source(s) de données:	Réponses aux questionnaires
Méthode(s) de collecte:	Enquête auprès des lecteurs
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'indicateur de résultats est établi au moyen d'une enquête de satisfaction auprès des lecteurs. Cette enquête a pour but de mesurer la pertinence et l'utilité des produits analytiques. L'analyse des réponses des pays visera notamment à évaluer la qualité des produits analytiques, et à recueillir des informations sur les moyens d'améliorer ces produits afin qu'ils répondent aux besoins nationaux pour le suivi du développement et la prise de décisions.

Indicateur de résultats:	b) Amélioration de l'accès en ligne aux données statistiques communiquées par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre mensuel moyen de demandes de tableaux d'indicateurs figurant dans la base de données en ligne
2006-2007:	980 par mois
Estimation pour 2008-2009:	1 000 par mois (2 % de plus qu'en 2006-2007)
Valeur cible pour 2010-2011:	1 020 par mois (2 % de plus qu'en 2008-2009)
Source(s) de données:	Site Web de la Division de statistique
Méthode(s) de collecte:	Archivage systématique des statistiques détaillées de l'accès au site Web
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Chaque fois qu'un tableau figurant dans la base de données en ligne est demandé, cette demande est enregistrée. Le nombre de tableaux demandés sera relevé pour chaque mois.

Indicateur de résultats:	c) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui indiquent qu'ils ont pu appliquer les connaissances acquises pour améliorer la production de données comparables et ventilées par sexe
Unités de mesure:	Pourcentage des participants
2006-2007:	Non disponible
Estimation pour 2008-2009:	60 %
Valeur cible pour 2010-2011:	60 %
Source(s) de données:	Réponses aux questionnaires
Méthode(s) de collecte:	Enquête de suivi
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Un questionnaire est envoyé aux participants entre 6 et 12 mois après la clôture de chaque projet.

Indicateur de résultats:	d) Augmentation du pourcentage des stagiaires de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique qui disent être mieux à même de prendre des mesures pour améliorer la qualité des données et des services fournis par les systèmes statistiques nationaux
Unités de mesure:	Pourcentage des stagiaires
2006-2007:	55 %
Estimation pour 2008-2009:	60 %
Valeur cible pour 2010-2011:	65 %
Source(s) de données:	Évaluation de la formation
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	L'évaluation se fondera sur l'enquête effectuée à la fin de chaque cours qu'organise, dans la Zone métropolitaine de Tokyo ou sur le terrain, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. L'analyse se fondera sur les indicateurs suivants : pertinence du cours; contenu du cours; sentiment de pouvoir utiliser les connaissances et capacités acquises.

Stratégie

44. La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de statistique, avec l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Son orientation stratégique découle principalement des résolutions de l'Assemblée générale 55/2 (Déclaration du Millénaire) et 60/1 (Document final du Sommet mondial de 2005), notamment pour ce qui est du suivi des objectifs de développement convenus internationalement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ce sous-programme résulte également de mandats fixés par les résolutions du Conseil économique et social 2005/13 (Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010), 2005/36 (Statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique) et 2006/6 (Renforcement des capacités statistiques), ainsi que par la résolution 62/10 de la Commission (Renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique). L'objectif de ce sous-programme serait atteint grâce à un ensemble équilibré d'activités normatives, analytiques et de coopération technique visant à améliorer l'établissement et la diffusion, par les systèmes statistiques nationaux, de données démographiques, sociales, économiques et environnementales essentielles, ventilées par sexe s'il y a lieu, y compris les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, et à encourager l'utilisation de ces données par les responsables politiques et le public dans la région de l'Asie et du Pacifique, conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques.

45. Au cours de la période biennale 2010-2011, le sous-programme continuerait à : a) promouvoir l'utilisation des statistiques pour étayer la prise de décisions; b) appuyer l'établissement de statistiques économiques, sociales et environnementales dans la région de l'Asie et du Pacifique; et c) faciliter l'application des normes internationales existantes ou nouvelles, y compris les nouvelles classifications économiques et sociales et le système révisé de comptabilité nationale. Le sous-programme aurait notamment pour objectif d'améliorer la disponibilité et la qualité des données permettant de mesurer les progrès accomplis, en particulier en matière d'inclusion sociale et d'égalité entre les sexes. En outre, il permettrait de renforcer la diffusion des données grâce à des publications et à la mise en place de bases de données en ligne à l'intention des pays de la région de la CESAP. Il augmenterait son appui informatique aux autres sous-programmes de la CESAP et intensifierait sa collaboration avec eux pour la réalisation des travaux analytiques du secrétariat, grâce notamment à une base de données commune, à des publications statistiques et à des services consultatifs en matière d'analyse statistique et économétrique.

46. Pour renforcer la cohérence du système des Nations Unies et la coordination entre les institutions internationales, la CESAP travaillerait en étroite collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et d'autres entités de l'ONU, les banques et les fonds de développement, les organisations régionales et sous-régionales et d'autres partenaires et réseaux statistiques. La collecte de données serait notamment coordonnée avec d'autres institutions internationales et avec les autres commissions régionales, conformément aux mandats pertinents.

Facteurs externes

47. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre son objectif et permettre d'obtenir les réalisations escomptées à condition : a) que les institutions nationales et les autorités locales se montrent disposées à collaborer et à fournir les informations pertinentes; b) que les États membres accordent la priorité à la collecte des données nécessaires au suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement; et c) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits:

Durant la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés:

Réalisation escomptée a): Amélioration de l'aptitude des statisticiens nationaux officiels, des décideurs et du public à comprendre et évaluer les grandes tendances socioéconomiques dans la région de la CESAP, notamment les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'analyse des données pour la réduction de la pauvreté et autres politiques liées aux Objectifs du Millénaire pour le développement, y compris l'égalité entre les sexes (1) (2011);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Publications non périodiques: rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique (1) (2010); rapport sur le développement social, économique et environnemental dans une sous-région de la CESAP (1) (2011);

ii) Documentation technique: études relatives à des indicateurs de développement portant sur certaines questions propres aux pays qui ont des besoins particuliers, y compris les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (2) (2010, 2011).

Réalisation escomptée b): Amélioration de l'accès des décideurs et du public à des données comparables sur les indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux déterminants pour la région de la CESAP.

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les moyens techniques de diffuser les statistiques officielles nationales dans la région de la CESAP (1) (2010);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire):

i) Publications périodiques: *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* (1) (2011);

ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: bulletin statistique trimestriel (*Statistical Newsletter*) (2) (2010, 2011);

iii) Documentation technique: site Web de la CESAP sur les statistiques (<http://www.unescap.org/stat>) (mise à jour hebdomadaire) (2) (2010, 2011); site Web sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique (<http://www.mdgasiapacific.org/>) (mise à jour mensuelle) (2) (2010, 2011); base de données régionale sur les indicateurs socioéconomiques et environnementaux, y compris les indicateurs sexospécifiques et ceux relatifs à la pauvreté (2) (2010, 2011); produits statistiques destinés aux publications phares de la CESAP (semestriel) (2) (2010, 2011); informations statistiques ponctuelles concernant la région, y compris les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (2) (2010, 2011);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaires et ateliers régionaux et sous-régionaux sur l'accès des utilisateurs de données aux statistiques officielles et sur la communication des statistiques à divers types de public (50 participants) (1) (2010, 2011).

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à produire des données comparables et ventilées par sexe conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux statistiques (2) (2010, 2011);
 - ii) Comité de statistique:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (6) (2010);
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions ayant trait au développement, à l'analyse et à l'utilisation des statistiques officielles (1) (2010); rapport du Comité de statistique (1) (2010);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'élaboration de nouvelles recommandations et lignes directrices pour la région Asie-Pacifique dans le domaine des statistiques économiques, sociales et environnementales (1) (2010);
- b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: mécanismes de partage du savoir en ligne dans le cadre des projets, séminaires et ateliers régionaux de coopération technique organisés par la Division de statistique de la CESAP (1) (2010, 2011);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaires et ateliers régionaux et sous-régionaux sur l'élaboration et la mise en œuvre de normes et principes statistiques internationaux pour les recensements de la population et des logements et les enquêtes sur les ménages (35 participants) (1) (2010); ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques économiques et environnementales, y compris la comptabilité nationale (50 participants) (1) (2010, 2011); ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques sociales, y compris l'inclusion et la protection sociales, avec une attention particulière pour les Objectifs du Millénaire pour le développement (70 participants) (1) (2010, 2011); ateliers régionaux et sous-régionaux à l'intention des bureaux de statistique sur les données nécessaires pour la préparation aux catastrophes et l'évaluation de leur impact (35 participants) (1) (2010); ateliers régionaux et sous-régionaux sur le renforcement des organismes nationaux de statistique, avec une attention particulière pour le plan directeur en matière de statistique (35 participants) (1) (2010).

Réalisation escomptée d): Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de la région de la CESAP à produire, analyser et diffuser des données conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) (2) (2010, 2011);
- b) Assistance aux organes intergouvernementaux en vertu de leur mandat: Conseil d'administration de l'ISAP (2) (2010, 2011);
- c) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: mécanismes de partage du savoir en ligne dans le cadre des cours de formation, séminaires et ateliers ciblés organisés par l'ISAP (2) (2010, 2011);
- d) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers:
 - a. Cours de formation organisés à Tokyo, et formations, ateliers et séminaires régionaux et sous-régionaux sur la collecte, la compilation, le traitement, l'analyse et la diffusion des statistiques officielles à large base (250 participants) (1) (2010, 2011); formations, ateliers et séminaires régionaux et sous-régionaux sur les statistiques économiques intégrées, y compris le Système de comptabilité nationale (150 participants) (1) (2010, 2011); formations, ateliers et séminaires régionaux et sous-régionaux sur les statistiques sociales, y compris les statistiques de la pauvreté, les statistiques par sexe, les statistiques de la santé et du handicap et les statistiques des migrations (200 participants) (1) (2010, 2011); séminaires, ateliers et cours de formation sous-régionaux et nationaux sur divers aspects des statistiques officielles, y compris l'environnement et l'énergie (120 participants) (1) (2010, 2011); programme de formation axé sur la recherche (30 participants) (1) (2010, 2011); ateliers, formations et séminaires sous-régionaux et nationaux concernant certains aspects des statistiques officielles sélectionnés par les pays (100 participants) (1) (2010, 2011); séminaires de gestion régionaux et sous-régionaux à l'intention des directeurs, directeurs adjoints et cadres moyens (150 participants) (1) (2010, 2011);
 - b. Formation à distance utilisant les techniques de l'Agence japonaise de coopération internationale et portant sur certains aspects des statistiques officielles sélectionnés par les pays (400 participants) (1) (2010, 2011).

Sous-programme 8. Activités sous-régionales pour le développement

Introduction

La responsabilité de la coordination des travaux au titre de ce sous-programme incombe au Bureau du Secrétaire exécutif, avec l'appui de l'actuel bureau sous-régional pour le Pacifique (Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, ou CAOCEP) et de trois bureaux sous-régionaux, respectivement pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 8 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.⁸

⁸ A/63/6 (Prog. 15), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/247 du 24 décembre 2008.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Composante 1

Activités sous-régionales pour le développement dans le Pacifique

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un développement inclusif et durable et la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités particulières des États membres de la CESAP situés dans le Pacifique.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires dans le Pacifique	a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires dans le Pacifique
b) Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires dans le Pacifique afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement dans le Pacifique ii) Nombre accru d'institutions partenaires du Pacifique participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires dans le Pacifique
Unités de mesure:	Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	70 %
Valeur cible pour 2010-2011:	75 %
Source(s) de données:	Enquêtes d'évaluation

Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation à la fin de chaque activité
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des réponses reçues des participants lors des activités organisées par le CAOCEP ou d'autres unités administratives de la CESAP et portant sur les grandes priorités des États membres du Pacifique.

Indicateur de résultats:	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement dans le Pacifique
Unités de mesure:	Nombre d'initiatives
2006-2007:	1
Estimation pour 2008-2009:	3
Valeur cible pour 2010-2011:	5
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des initiatives facilitées par le CAOCEP ou d'autres unités administratives de la CESAP.

Indicateur de résultats:	b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires du Pacifique participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre d'institutions partenaires
2006-2007:	0
Estimation pour 2008-2009:	1
Valeur cible pour 2010-2011:	2
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	4 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte de la participation aux activités de partage des connaissances organisées par le CAOCEP ou par d'autres unités administratives de la CESAP.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés:

Réalisation escomptée a): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires dans le Pacifique.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social dans les pays insulaires en développement du Pacifique (1) (2010);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: examen régional des progrès accomplis pour remédier aux vulnérabilités des petits États insulaires en développement par l'application de la Stratégie de Maurice, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et avec le Département des affaires économiques et sociales (1) (2010); examen des choix politiques possibles pour faire face aux problèmes de développement émergents dans le Pacifique (1) (2011);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Pacific Perspectives* (1) (2011).

Réalisation escomptée b): Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires dans le Pacifique afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: page Web du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique <<http://www.unescap.org/EPOC/>> (2) (2010, 2011);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Projet de terrain : Cybercentre des îles du Pacifique pour le partage des connaissances concernant l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes dans les domaines économique et social (1) (2010-2011); création de partenariats pour contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays insulaires en développement du Pacifique, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et avec le Département des affaires économiques et sociales (1) (2010-2011).

Composante 2
Activités sous-régionales pour le développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un développement inclusif et durable et la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités particulières des États membres de la CESAP situés en Asie de l'Est et du Nord-Est.

Réalizations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
<p>a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est</p>	<p>a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est</p>
<p>b) Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement</p>	<p>b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est</p> <p>ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie de l'Est et du Nord-Est participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP</p>

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexo-spécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est
Unités de mesure:	Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %

Source(s) de données:	Enquêtes d'évaluation
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation à la fin de chaque activité
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des réponses reçues des participants lors des activités organisées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP et portant sur les grandes priorités des États membres d'Asie de l'Est et du Nord-Est.

Indicateur de résultats:	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est
Unités de mesure:	Nombre d'initiatives
2006-2007:	2
Estimation pour 2008-2009:	3
Valeur cible pour 2010-2011:	4
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des initiatives facilitées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP.

Indicateur de résultats:	b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie de l'Est et du Nord-Est participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre d'institutions partenaires
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	2
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte de la participation aux activités de partage des connaissances organisées par le bureau sous-régional ou par d'autres unités administratives de la CESAP.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés:

Réalisation escomptée a) : Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Réunion intergouvernementale spéciale pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (4) (2010);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (1 en 2010); rapport de la réunion intergouvernementale spéciale sur les priorités politiques et programmatiques de l'Asie de l'Est et du Nord-Est en matière de développement économique et social (1 en 2010);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs : Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (NEASPEC) (2) (2010, 2011).

Réalisation escomptée b): Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: page Web pour le partage des connaissances concernant les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2) (2010, 2011);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Projet de terrain : création de partenariats pour contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est (1) (2010-2011); renforcement des capacités des responsables gouvernementaux d'Asie de l'Est et du Nord-Est dans certains secteurs clés du développement : statistiques, environnement, énergie et développement des infrastructures (1) (2010-2011).

Composante 3

Activités sous-régionales pour le développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un développement inclusif et durable et la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités particulières des États membres de la CESAP situés en Asie du Nord et en Asie centrale.

Réalizations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
<p>a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale</p>	<p>a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale</p>
<p>b) Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement</p>	<p>b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie du Nord et en Asie centrale</p> <p>ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie du Nord et d'Asie centrale participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP</p>

Mesure des résultats:

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale
Unités de mesure:	Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Enquêtes d'évaluation
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation à la fin de chaque activité
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des réponses reçues des participants lors des activités organisées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP et portant sur les grandes priorités des États membres d'Asie du Nord et d'Asie centrale.

Indicateur de résultats:	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie du Nord et en Asie centrale
Unités de mesure:	Nombre d'initiatives
2006-2007:	1
Estimation pour 2008-2009:	2
Valeur cible pour 2010-2011:	3
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des initiatives facilitées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP.

Indicateur de résultats:	b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie du Nord et d'Asie centrale participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre d'institutions partenaires
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	2
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte de la participation aux activités de partage des connaissances organisées par le bureau sous-régional ou par d'autres unités administratives de la CESAP.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés :

Réalisation escomptée a): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Réunion intergouvernementale spéciale pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (4) (2010);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (1 en 2010); rapport de la réunion intergouvernementale spéciale sur les priorités politiques et programmatiques de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale en matière de développement économique et social (1 en 2010);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA), en collaboration avec la CEE (2) (2010-2011).

Réalisation escomptée b): Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: page Web pour le partage des connaissances concernant les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2) (2010, 2011);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projet de terrain : mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit) (1) (2010-2011); mise en œuvre conjointe, par la CESAP et la CEE, de la Stratégie de coopération du SPECA pour la promotion de l'utilisation rationnelle et efficace des ressources hydrauliques et énergétiques (1) (2010-2011).

Composante 4
Activités sous-régionales pour le développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un développement inclusif et durable et la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités particulières des États membres de la CESAP situés en Asie du Sud et du Sud-Ouest.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest	a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest
b) Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie du Sud et du Sud-Ouest participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest
Unités de mesure:	Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Enquêtes d'évaluation

Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation à la fin de chaque activité
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des réponses reçues des participants lors des activités organisées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP et portant sur les grandes priorités des États membres d'Asie du Sud et du Sud-Ouest.

Indicateur de résultats:	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest
Unités de mesure:	Nombre d'initiatives
2006-2007:	1
Estimation pour 2008-2009:	2
Valeur cible pour 2010-2011:	3
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des initiatives facilitées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP.

Indicateur de résultats:	b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie du Sud et du Sud-Ouest participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre d'institutions partenaires
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	2
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte de la participation aux activités de partage des connaissances organisées par le bureau sous-régional ou par d'autres unités administratives de la CESAP.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés :

Réalisation escomptée a): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest.

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Réunion intergouvernementale spéciale pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénière (4) (2010);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1 en 2010); rapport de la réunion intergouvernementale spéciale sur les priorités politiques et programmatiques de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest en matière de développement économique et social (1 en 2010).

Réalisation escomptée b): Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: page Web pour le partage des connaissances concernant les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2) (2010, 2011);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projet de terrain : création de partenariats pour contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest (1) (2010-2011).

Composante 5

Activités sous-régionales pour le développement en Asie du Sud-Est

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un développement inclusif et durable et la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités particulières des États membres de la CESAP situés en Asie du Sud-Est.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
<p>a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est</p> <p>b) Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement</p>	<p>a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est</p> <p>b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie du Sud-Est</p> <p>ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie du Sud-Est participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP</p>

Mesure des résultats

Indicateur de résultats:	a) Augmentation du pourcentage des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est
Unités de mesure:	Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	70 %
Source(s) de données:	Enquêtes d'évaluation
Méthode(s) de collecte:	Enquête d'évaluation à la fin de chaque activité
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des réponses reçues des participants lors des activités organisées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP et portant sur les grandes priorités des États membres d'Asie du Sud-Est.

Indicateur de résultats:	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres partenaires principaux de développement en Asie du Sud-Est
Unités de mesure:	Nombre d'initiatives
2006-2007:	2
Estimation pour 2008-2009:	3
Valeur cible pour 2010-2011:	4
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte des initiatives facilitées par le bureau sous-régional ou d'autres unités administratives de la CESAP.

Indicateur de résultats:	b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires d'Asie du Sud-Est participant aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP
Unités de mesure:	Nombre d'institutions partenaires
2006-2007:	Sans objet
Estimation pour 2008-2009:	Sans objet
Valeur cible pour 2010-2011:	2
Source(s) de données:	Dossiers internes; informations fournies par le personnel
Méthode(s) de collecte:	Examen des dossiers
Périodicité:	2 par période biennale
Observations sur la vérification et l'analyse des données:	Il sera tenu compte de la participation aux activités de partage des connaissances organisées par le bureau sous-régional ou par d'autres unités administratives de la CESAP.

Produits:

Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits finals suivants seront exécutés :

Réalisation escomptée a): Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement économique et social, comportant notamment une dimension sexospécifique, pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Contribution aux produits conjoints :
 - a. Rapport sur les problèmes économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays de l'ASEAN (2) 2010, 2011).

Réalisation escomptée b): Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: page Web pour le partage des connaissances concernant les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Sud-Est (2) (2010, 2011);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: création de partenariats pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie du Sud-Est (1) (2010-2011); pratiques performantes pour les systèmes multirisques d'alerte rapide (1) (2010-2011); mécanismes de coopération Sud-Sud pour la réduction des risques de catastrophe (1) (2010-2011).

Stratégie

48. La responsabilité globale de la coordination des travaux au titre de ce sous-programme incomberait au Bureau du Secrétaire exécutif, et les activités seraient réalisées avec l'appui de l'actuel Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (CAOCEP) et de trois bureaux sous-régionaux, respectivement pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, dont la création a été adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260 datée du 24 décembre 2008. Ce sous-programme a pour objet de garantir que les priorités particulières de chacune des cinq sous-régions de la CESAP sont efficacement et équitablement prises en considération.

49. Le mandat et l'orientation stratégique du sous-programme découlent principalement des objectifs de développement convenus internationalement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement, du Document final du Sommet mondial de 2005, du Sommet mondial sur le développement durable, du Programme d'action d'Almaty et de la Stratégie de Maurice sur le développement durable des petits États insulaires en développement.

50. Étant donné l'étendue et la diversité de la région de l'Asie et du Pacifique, le sous-programme aurait pour effet de renforcer la présence et les interventions de la Commission au niveau sous-régional, en permettant de mieux cibler et exécuter les programmes correspondant aux grandes priorités des États membres dans les différentes sous-régions, y compris la réduction de la pauvreté et le développement durable. Il offrirait une assistance technique plus ciblée et renforcée pour traiter les grands problèmes de développement, et comporterait notamment des activités de renforcement des capacités: fourniture de services consultatifs sur demande, organisation d'ateliers de formation et exécution de projets sur le terrain.

51. Le sous-programme servirait de catalyseur pour rendre opérationnelle l'action analytique et normative de la CESAP aux niveaux sous-régional et national. L'accent sera mis sur le partage des connaissances et la constitution de réseaux, y compris la

diffusion de bonnes pratiques pouvant être adaptées, et sur le partage et la mise à profit de l'expérience. Un élément central de la stratégie consisterait à renforcer les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres partenaires de développement, notamment la société civile, aux niveaux sous-régional et national, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Facteurs externes

52. Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées à condition : a) que les principaux partenaires soient disposés à fournir les informations pertinentes et à participer à des programmes conjoints; b) que des ressources extrabudgétaires suffisantes soient mobilisées pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues; et c) que les États membres de la sous-région concernée contribuent au partage sous-régional des connaissances en apportant à cette fin des infrastructures et des ressources informatiques et télématiques.

Annexe

PRODUITS RÉCURRENTS SUPPRIMÉS

Sous-programme	Produits récurrents (avec renvoi au paragraphe pertinent du budget-programme pour 2008-2009 – A/62/6 sect.18)	Nombre de produits	Raison de la suppression en 2010-2011
Direction exécutive et administration	Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral : plénière [18.33 (a) (ii) a]	4	En application de la résolution 64/1 de la Commission sur la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission, les sessions de l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral feront désormais partie intégrante des sessions de la Commission.
	Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral : rapport de l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral [18.33 (a) (ii) b]	1	- dito -
	Site Web de la CESAP consacré aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux pays insulaires en développement (http://unescap.org/LDCCU/index.asp) (mise à jour trimestrielle) [18.33 b) vi)]	2	Conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011, les produits du site Web consacré aux PMA et aux pays insulaires en développement feront désormais partie intégrante de la page Web de la CESAP sur les politiques macroéconomiques et le développement inclusif.
1. Politiques macroéconomiques et développement inclusif	Commission : réunions officielles sur les pays à économie en transition [18.37 (a) (i) a]	2	Dans le cadre d'un examen des définitions de produit, les réunions officielles tenues pendant la session de la Commission sont considérées comme faisant partie du produit « session de la Commission » de la composante « Direction exécutive et administration ».
2. Commerce et investissement	Manuel à l'intention des commerçants des pays sans littoral d'Asie et du Pacifique (version électronique) [18.53 b) iv)]	2	L'actuelle version du Manuel sera utilisable tout au long de l'exercice biennal 2010-2011, il n'est donc pas nécessaire d'établir une version révisée.
3. Transports	Tourism Review [18.58 b) i)]	1	Conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011, il a été mis fin aux activités de la CESAP dans le domaine du tourisme.

Sous-programme	Produits récurrents (avec renvoi au paragraphe pertinent du budget-programme pour 2008-2009 – A/62/6 sect.18)	Nombre de produits	Raison de la suppression en 2010-2011
4. Environnement et développement	Water Resources Series: Policy options and strategies for effective implementation of the Hyogo Framework for Action in Asia and the Pacific	1	La publication sur support papier Water Ressources Series sera remplacée par la publication électronique de dossiers techniques tels que les Directives pour l'aménagement d'une infrastructure hydraulique écologiquement viable en vue d'un développement durable en Asie et dans le Pacifique.
5. Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe	Asia-Pacific Tech Monitor (6 en 2008, 6 en 2009) [18.70 (b) (i)]	12	Sera intégré aux produits électroniques sur le transfert de technologie, les systèmes nationaux d'innovation et les innovations au niveau local.
8.1 Activités sous-régionales pour le développement dans le Pacifique	Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique : plénière [18.48 (a) (ii) a]	4	En application de la résolution 64/1 de la Commission sur la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission, les sessions de l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral feront désormais partie intégrante des sessions de la Commission.
	Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique : rapport de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique [18.48 (a) (ii) b]	1	- dito -
	Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique : rapport sur des questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique [18.48 (a) (ii) b]	1	- dito -
	Conseil consultatif pour les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique [18.48 (a) (iv)]	2	En application de la résolution 64/1 de la Commission sur la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission, il a été mis fin aux activités du Conseil consultatif pour les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique.